

REDICTION ET ADMINISTRATION
430 EST, NOTRE-DAME
MONTREAL

TOUS LES SERVICES
TELEPHONE : BELAIR 3361-N

SOIRS, DIMANCHES ET FETES
Administration : BELAIR 3366
Rédaction : BELAIR 2984
Gérant : BELAIR 2239

LE DEVOIR

Directeur-Gérant : Georges PELLETIER

FAIS CE QUE DOIS

Rédacteur en chef : Omar HEROUX

VOLUME XXVIII — No 273

TROIS SOUS LE NUMERO

ABONNEMENTS PAR LA POSTE

EDITION QUOTIDIENNE

CANADA \$ 6.00
(Sauf Montréal et banlieue)
E.-Unis et Empire britannique . . . 8.00
UNION POSTALE 10.00

EDITION HEBDOMADAIRE

CANADA 2.00
E.-UNIS et UNION POSTALE . . . 3.00

Les inestimables richesses qu'on laisse se perdre

Le public montréalais fait preuve d'une indifférence regrettable à l'égard de certains cours et de certaines conférences — Exemples —
Le compte rendu n'est pas tout

Avec l'automne recommencent les cours de toutes nos écoles et les séries de causeries et de conférences de toutes sortes. Sous peu nous arriveront aussi des conférences de l'Institut scientifique franco-canadien. Le public et en particulier ceux qui ont un peu le loisir et le goût de penser ne tirent pas le parti qu'ils devraient de toutes ces sources de savoir mises à leur portée.

Certains conférenciers font, il est vrai, salles comblées. On se souvient de l'affluence aux cours de MM. Gilson, Romier, Blanchard. Mais, de façon générale, le succès de ces leçons est plus modeste. Si les gens savaient tout ce qu'ils perdent, nous n'aurions pas de salle assez grande à Montréal, ou plutôt nous aurions depuis longtemps ce foyer municipal qui est encore à l'état de projet.

Ainsi, l'an dernier M. Gabriel Le Bras a donné une série de neuf causeries sur les origines canoniques des droits occidentaux. La plupart se sont sans doute dit que cela serait ennuyeux, et l'auditoire ne remplissait pas la moitié de la salle Saint-Sulpice. M. Le Bras a été, au contraire, l'un des plus agréables de tous les conférenciers de l'I. S. F. C. Son enseignement ramassé en tableaux clairs — où tout se divisait si heureusement en trois parties — était agrémenté d'anecdotes savoureuses; il rendait son érudition avenante, sa science joyeuse et l'auditoire riait à gorge déployée tout le long du cours.

Les sujets traités étaient d'ailleurs d'un intérêt toujours actuel. Le droit, nous en vivons, c'est la tradition et la coutume, le régime des personnes, des familles et des biens. Retrouver l'origine des règles juridiques modernes dans l'ancien droit canonique, toucher du doigt l'action de l'Eglise dans la civilisation du monde, cela ne peut manquer d'intéresser tous ceux qui accordent quelque importance aux choses de l'esprit; surtout lorsque, comme c'était le cas, l'exposition n'est pas trop technique, mais à la portée des profanes.

On aurait tort de vouloir suppléer à l'assistance à ces conférences par les comptes rendus des journaux. Sans doute, certains journaux font leur possible, le *Devoir*, notamment: on se rappelle sûrement les excellents comptes rendus des cours d'Etienne Gilson par notre camarade Alexis Gagnon. Mais le novelliste doit condenser, dans la plupart des cas. Sans parler de la voix et de l'expression du conférencier, qui ont bien leur importance, vous ne trouverez dans le journal ni tous les développements ni tous les exemples. Pour rapporter ce qui est tout de même le plus important, les lignes générales du sujet traité, il faudra le plus souvent élaguer de fort jolies choses.

Voici, à titre d'exemple, l'un des traits dont M. Le Bras jarmait ses cours et qu'il n'était guère possible de rapporter dans les comptes rendus. C'était pendant la Grande Guerre. M. Le Bras, en permission à Paris, avait rendu visite à son maître, Paul Fournier. Pendant qu'il était là, survint M. Salomon Reinach, qui venait de la part de M. Vandervelde, alors ministre dans le gouvernement de la Belgique. M. Vandervelde devant prononcer un discours sur les engins mécaniques et chimiques destinés à l'assassinat collectif, Reinach lui avait rapporté une conversation dans laquelle M. Fournier avait parlé de la condamnation de l'arc et de l'arbalète par le deuxième concile de Latran (1139).

Tous deux avaient décidé de demander à Paul Fournier de présenter au plus tôt devant l'Académie des inscriptions et belles-lettres une communication sur ce décret pontifical, d'en donner un résumé à la presse, pour que

Vandervelde pût s'en servir ensuite auprès de Rome et, espérait-il, obtenir du Pape une condamnation des armes empoisonnées. Il s'agissait d'un texte d'Innocent II, sur "les armes qui, dans la juste guerre, ne sont pas permises"; la partie que l'on voulait invoquer traitait des armes empoisonnées et s'intitulait: "Des arbalétriers et sagittaires". Fournier présenta la communication, Vandervelde fit sa démarche, mais sans résultat.

Après la guerre, M. Le Bras présenta au cardinal Gaspari le texte imprimé de la communication de M. Fournier et le cardinal lui dit: "Ce sont ces principes qui guident encore notre politique; lorsque nous paraissions nous en écarter, c'est que les circonstances, les difficultés, les contingences ne permettent pas de faire plus. Comme nous travaillons dans la réalité, dans le concret, nous devons tenir compte des contingences et nous ne pouvons pas passer notre temps à clarifier les principes; mais ces principes n'en inspirent pas moins toute notre action."

Ce trait n'est-il pas magnifique, tant par le sujet que par les circonstances et les personnes? Un archéologue israéliite et un homme d'Etat socialiste, qui, en pleine tourmente, consultent un spécialiste du droit canonique, en vue d'invoquer un texte pontifical du XIIe siècle, cela fait rêver. C'est beau d'une beauté analogue à celle d'une oeuvre d'art, on dirait que tous les détails en ont été choisis: le titre même du document invoqué est pittoresque; le souhait: des arbalétriers et sagittaires!

Ceux qui négligent les cours et conférences se privent de plaisirs de choix. Cela, c'est évident, ne vaut pas seulement pour les conférenciers étrangers, mais pour ceux de chez nous. Il nous souvient de certaines conférences sur la biologie, d'où les assistants sortaient émus et enthousiasmés, après avoir pris, en considérant les merveilles de la création, un bain d'énergie, de confiance et de courage. Que de fois on a vu des auditeurs vibrer au rappel des hauts faits de notre histoire. Il en est ainsi d'ailleurs pour à peu près n'importe quel sujet, car il y a matière à réflexion partout.

Et lorsqu'on prend l'habitude de faire passer dans sa tête et dans son cœur de ces courants d'air salutaires, on augmente son bagage de connaissances, mais, en outre, cela rectifie et élève les idées, donne du goût pour l'action et pour l'étude, enrichit la personnalité. Comme, d'autre part, l'abus des distractions inutiles ou nocives fait des esprits mous ou faussés.

Les cours commencent partout, il y en a pour tous les goûts dans les diverses facultés et écoles universitaires. Dans certains cas, le public est admis, dans d'autres, on accepte des élèves libres. Et ces cours ne devraient pas intéresser seulement les jeunes. Des sociétés, qui offrent aussi au public des conférences de belle qualité, commencent leurs activités annuelles. La causerie, le cours, la conférence sont pour le public un des meilleurs moyens de culture, car il prend là des aperçus sur des sujets souvent fort éloignés de ses préoccupations ordinaires.

On parle beaucoup de revendications nationales, d'émancipation économique, et il est urgent d'y travailler. Mais que chacun fasse un petit effort pour augmenter sa valeur personnelle et sa compétence, pour élargir son horizon; nous serons alors mieux outillés pour gagner du terrain et, ce qui est plus difficile, le garder.

Paul SAURIOL

Notes ontariennes

A l'exposition de Toronto

Deux amis se trouvaient, l'autre jour, au travail quotidien. L'un s'occupait de recherches historiques, l'autre de lectures professionnelles, lorsque le dernier tint un premier à peu près ce langage:

— Je n'aurais pas le plaisir de vous voir demain, cher ami, car je prends une couple de jours de vacances pour aller à l'exposition de Toronto.

— Comment? Toronto! Si ce n'est pas stupéfiant! Quel plaisir auriez-vous dans cette ville puritaine, où l'on peut passer "un mois chaque dimanche" comme disait autrefois un député, devenu le juge Archambault. Attendez donc plutôt quelques jours encore, et nous irons ensemble au vieux Québec et dans la Mauricie.

— Eh! Je voudrais bien, en effet, vous y accompagner. Mais on ne choisit pas ses déplacements, on les accepte comme ils vous sont servis. Ce n'est pas par fil direct avec le ciel, je l'admets, que j'ai reçu avis d'aller cette semaine à Toronto; mais Toronto, ce sera, mon petit doigt me l'a dit, qui ne m'a jamais trompé en pareille matière.

— De la Chaudière au lac Ontario, je vous d'ici votre article, avec une demi-colonne sur Tommy Church et l'éloquence parlementaire.

— Vous serez bien déçu, car je n'écrirai probablement rien. A moins toutefois que le petit démon des anciens chroniqueurs... En tout cas, je sens cette année un impérieux besoin de me retrouver à Toronto. Je n'y suis pas allé depuis une douzaine d'années, et les paroles de la grande Foire annuelle m'attirent avec une force qui a quelque chose de nostalgique. Peut-être laisse-t-on quelque chose de soi-même en chaque voyage, en chaque séjour lointain. Il doit y avoir à Toronto un "double" de ma personne intérieure que j'y ai oublié vers 1925 et qui restera exilé si je ne vais pas le chercher. Je n'ai pas le courage de "lui" imposer cet abandon.

L'appel pulsant des lieux déjà vus... C'est peut-être cela qui me faisait cette année sentir et auquel je n'ai pu résister. D'amicales assistances s'étant produites dont le

recit ne manquerait pas d'être amusant... car, enfin, si je suis allé à Toronto, c'est parce que la semaine précédente, à dix heures du soir, l'auto d'un ami qui m'avait amené d'Ottawa vers Cornwall et Montréal, s'était arrêtée doucement en face de la prison de Bordeaux, et restait avec une douce obstination d'avancer une longueur de plus. Il fallut marcher deux petits milles pour trouver du secours au "village voisin", qui porte un nom de sauvage. Et l'affaire s'étant arrangée au gré du moteur, et du garage, qui ne travaillait pas pour rien ce soir-là, votre ambulant serviteur se révéla d'instinct montréalais le lendemain, ce qui explique un peu la fugue à Toronto de la semaine suivante. Jadis il allait parfois jusqu'à Rome par les mêmes moyens, mais ces temps ne sont plus.

"Trottoir, il faut songer à faire la retraite". Bref, vendredi matin à Toronto, au sortir du pullman et des soins du nègre à petit balai et à large sourire. Plaisir secret de se retrouver ici et d'y redevenir plus jeune de douze ou quinze ans, parmi les autres fantômes qui remplissent les rues. Ne sont-ils pas plus nombreux, en effet, que les passants de chair, simples ombres du moment? J'ai défilé ici, la dernière fois, en compagnie de personnages illustres, arrivés de France par un récent bateau: le maréchal Fayolle, le cardinal Andrieu, de Dijon, l'aviateur Louis Blériot, le peintre Albert Besnard, le marquis de Créqui et le maître de Compiègne, M. Fournier-Sarlot, dont l'ancêtre fut un si curieux adversaire de Napoléon, si j'avais le temps d'en parler. Et mon ami Tom Ahearn, alors secrétaire de l'hon. M. Doherty; et cherchez aujourd'hui presque tous ces messieurs, au ciel ou bien à Toronto... Je me sens tout seul à les évoquer, et mieux vaut nous précipiter au Royal York Hotel, pour chercher dans une bonne tasse de café un peu de cette énergie optimiste qui animait les constructeurs du Canadian Pacific. Il y a une centaine d'années. Ce ne sera pas trop pour la journée de tournée pédestre aux jambis qui nous semble promis aujourd'hui. Mais où sont les "Quatre fils Aymon" qui m'entraînaient le mois dernier comme la Garde.

"La Garde, espoir suprême et suprême pensée".

Hélas! Tous pensionnaires, l'année scolaire les a rattrapés et embrigadés à nouveau au régiment des humanistes qui vous éclaireront quand les aînés n'y seront plus. Et je dois voyager comme Barrès, "le nez au vent, la mèche au front", et la main bien posée sur mes derniers dollars. Les grands magasins peuvent ouvrir leurs portes de bronze et de marbre:

"Le Québec tout entier les verra par ses yeux!"

Et ce ne sera pas le moment, au rayon des bonbons, de me parler de séparatisme.

Une autre fois que je suis venu à Toronto, c'est un peu avant la fin de la guerre, vers 1918, lorsque l'hon. docteur H.-S. Bédard y fut invité comme attraction majeure, peu de temps après sa libération des prisons d'Allemagne. On le fit paraître et prendre la parole en plein air, l'après-midi, devant une foule très grande et venue surtout pour le voir. Le sympathique orateur n'avait pas toute sa force physique à ce moment-là, et de plus on l'avait placé dans une sorte de guérite porte-voix, qui réussissait mal à combattre la forte brise du lac Ontario qui soufflait contre lui. Mais, enfin, l'homme du jour donna toute la satisfaction à l'avidité de son auditoire, et ce fut sans réserve aucune que je pus le féliciter ensuite, pour mon humble part. Mais où sont aujourd'hui les grands hommes d'antan? Je penserais souvent à celui-là cet après-midi en parcourant ces grands pavillons.

Ernest BILODEAU

Bloc-notes

MM. Montpetit et Larue

Le gouvernement Duplessis vient de faire deux nominations accueillies avec satisfaction par le public: MM. Edouard Montpetit et J.-Arthur Larue à la commission "de révision du système des taxes de la province de Québec". Ce sont deux universitaires. (En passant, c'est un témoignage de confiance à nos universités, dont l'une fort éprouvée et paralysée d'une certaine façon dans son enseignement par le temps qui court). Nous n'a-

vous pas l'honneur de connaître personnellement M. Larue, mais on nous en dit beaucoup de bien et sa réputation s'étend à toute la province. C'est le technicien des chiffres, qui jouera avec eux à volonté sous les yeux de ses collègues. C'est le grand expert en comptabilité. Quant à M. Montpetit, il apporte comme première contribution à la besogne qu'on met sur ses épaules la meilleure préparation éloignée qu'on puisse souhaiter. Toute sa conduite et brillante carrière, toutes ses études le mettent en état d'embrasser le grave et épineux problème du régime des taxes de la province en le dominant, en en possédant même à l'avance la solution. Combien de Canadiens ont cherché comme lui le sens des chiffres dans les livres à couverture bleue de la trésorerie fédérale? Combien de Québécois ont cherché comme lui à pénétrer les arcanes de la trésorerie provinciale? Que d'enseignements il en a tirés. On en a une idée par les études qu'il a publiées, notamment les suivantes: *Sous le signe de l'or*, et *les Cordons de la bourse*. Mais que d'informations, que de faits inédits il a recueillis, qu'il va pouvoir utiliser pour le guider et guider ses collègues dans l'enquête proposée par le gouvernement Duplessis.

L'Union Nationale vérifiée

La nomination de M. Montpetit a peut-être causé une certaine surprise chez ceux qui tiennent encore mordicus aux lignes de parti bien tranchées. Mais M. Duplessis veut bien nous rappeler qu'il est à la tête d'un gouvernement d'union nationale. Il a d'ailleurs promis d'utiliser nos compétences. De son côté, M. Montpetit, invité à siéger dans la commission des taxes, ne pouvait pas se refuser pour une raison politique. Pour ce que cela vaut aujourd'hui... M. Duplessis n'est-il pas d'ailleurs son ancien élève à la Faculté de droit de l'Université de Montréal? Mais la véritable raison de l'acceptation de M. Montpetit à faire partie de la Commission des taxes, c'est, croyons-nous, la suivante: servir la province. Il y a diverses façons de le servir. On peut le servir en occupant les postes supérieurs de ceux du gouvernement par exemple, et en maintenant de ses mains les leviers de commande; on peut le servir aussi au second plan, sans bruit, par l'étude et la réflexion, par la préparation éloignée à une tâche imprévue, par l'acceptation de fonctions passagères où il faut donner le meilleur de soi-même, où l'on construit l'édifice dans lequel vivra un peuple plus heureux, mieux partagé. M. Montpetit a eu l'occasion déjà de servir sa province sous une autre administration, il a fait partie de plusieurs commissions, notamment celle des assurances sociales. Avec ses collègues, il a reçu commandé la pension de vieillesse: elle est adoptée; la pension aux mères nécessiteuses: elle est adoptée et sera prochainement en vigueur. D'autres mesures sociales préconisées par le secrétaire général de l'Université passeront dans la réalité. Il est heureux que le changement d'administration à Québec n'interrompe pas l'appel à servir à un homme comme M. Montpetit. Peu d'hommes possèdent comme lui l'idéal de servir, peu d'hommes ont comme lui l'ambition de servir et en savent apprécier l'honneur.

TCHAGAR

Les Japonais sont en train d'organiser à Kalgan un gouvernement pour le sud de la province de Tchagar. On croit qu'ils mettront à la tête de ce gouvernement le commissaire des finances de l'ancien gouvernement provincial. Le nord de la province est depuis plusieurs mois sous l'autorité d'un prince mongol, le prince Teh, qui est entouré de conseillers japonais.

AVERTISSEMENT

CHANGHAI, 15 (S.P.A.) — L'amiral sir Charles Little, commandant en chef des forces navales de la Grande-Bretagne en Extrême-Orient, a de nouveau averti les Japonais et les Chinois de cesser de faire feu par-dessus les navires de guerre étrangers, parce que le procédé met en danger les équipages, et non seulement les équipages, mais aussi la population des concessions. Les commandants des forces de quatre autres pays ont souscrit à l'avertissement: la France, les Etats-Unis, l'Italie et les Pays-Bas.

Le document rappelle que des projectiles ont fait de nombreuses victimes chez les non-combattants de la concession internationale.

CHANGHAI, 15 (S.P.A.) — Quelque 125,000 soldats japonais ont commencé une grande offensive dans la Chine du nord, sur un front de 100 milles s'étendant du chemin de fer Tientsin-Nankin à des collines qui sont à 40 milles à l'ouest de Peiping. Il paraît que les combattants chinois, au nombre d'environ 500,000, reculent lentement vers une ligne de défense qui se trouve à une soixantaine de milles au sud de Tientsin et de Peiping. Cette ligne s'appuie sur Tsangtchao au sud de Tientsin, sur Paoingfou au sud de l'ancienne capitale.

A. A.

EN CHINE

Grande offensive japonaise sur un front de 100 milles

500,000 Chinois reculent lentement — Les Japonais organisent un gouvernement pour le sud de la province de Tchagar

Nouvel avertissement du commandant Little aux Japonais et aux Chinois

LA DECISION DE WASHINGTON

AU NORD DE CHANGHAI

CHANGHAI, 15 (S.P.A.) — Les troupes chinoises qui se sont repliées sur une ligne de 30 milles au nord-ouest de Changhai enraient à le mitrailleuse des attaques qui menacent surtout leur flanc droit. En se repliant, ces troupes ont cédé aux Japonais une grande partie du delta du fleuve Bleu. Mais on dit que, leur nouvelle ligne étant très forte, elles veulent empêcher l'ennemi de pénétrer davantage. En gagnant du terrain, les troupes japonaises ont cessé de bénéficier de l'appui de leurs navires de guerre ancrés dans le Houangpou. Pour suppléer à cet appui, ils doivent avancer sur un terrain difficile des batteries d'artillerie lourde. De nombreux canaux, des rigoles et la boue des rizières retardent les chars de combat.

LE CHOLERA

A l'intérieur de Changhai, le choléra a fait son apparition. Dans les concessions, il a atteint 5 étrangers et 650 Chinois. Il a causé la mort d'un Britannique — un soldat. On ne connaît pas le nombre des cholériques de la ville indigène. Vu la misère qui sévit dans cette partie-là de Changhai, il doit être très élevé.

LA DECISION DE WASHINGTON

Il est question, dans les cercles officiels chinois de Changhai, de la décision que Washington a prise d'envoyer en partie la fourniture de matériel de guerre à la Chine et au Japon. On dit que la mesure donne au Japon un certain avantage, parce que ce pays a beaucoup moins besoin que la Chine de se procurer du matériel de guerre à l'étranger.

En pays neufs

Comment se fait la prospection d'une concession minière

Une journée d'expérience sur le terrain avec deux jeunes ingénieurs, MM. Gustave Maher et Paul-Emile Gagnier, dans la propriété de la "Beaucourt Gold Mine", au canton abitibien de Louvicourt — Comment se repèrent et s'explorent les affleurements minéralisés

(Par Emile BENOIST)

XIV

C'est en compagnie, sous la direction plutôt, de deux jeunes ingénieurs, des moins de trente ans — de pas mal moins — M. Paul-Emile Gagnier et M. Gustave Maher, l'un et l'autre diplômés de l'Ecole Polytechnique de Montréal et de l'Ecole minière de Queen's, que j'ai fait tout récemment mes premières expériences minières sur le terrain. C'est-à-dire au plus creux des galeries et des chantiers d'abattage de la mine Sullivan, par toute l'usine de cette même mine, à la surface de la concession que la Beaucourt Gold Mine fait actuellement prospecter au canton abitibien de Louvicourt.

Il m'était arrivé maintes et maintes fois de descendre dans des mines jusqu'à des profondeurs impressionnantes, de mille pieds et plus, mais pour des visites rapides ou en groupes, sortes de *Cook's Tours* japonais pour y faire des séjours prolongés, ainsi que l'avantage m'en a été fourni à la Sullivan, jamais non plus en compagnie d'un ingénieur comme M. Gagnier, soucieux de me renseigner bien exactement, de répondre à toutes mes questions, au fur et à mesure que notre visite souterraine — visite qui fut d'ailleurs multiple — progressait.

Quant à passer une journée entière sur le terrain raboteux et marécageux d'une concession minière, en compagnie d'ingénieurs capables de porter des diagnostics géologiques, de se prononcer sur une furonculose rocheuse de la terre, d'y distinguer des affleurements quarteux et schisteux, de faire la distinction entre des intrusions de tourmaline, de keewatine, de diorite, de granodiorite, capables de faire tout cela, et assez avenants pour me faire part de leurs constatations, pour me donner l'impression que c'était moi-même qui les faisais, l'aventure ne m'était jamais arrivée.

Maintenant que je l'ai fait savoir, l'on ne pourra plus dire qu'il n'y a pas de Canadiens français qui s'intéressent à la géologie, à la minéralogie, à l'industrie minière.

MM. Gagnier et Maher ont été parmi les premiers boursiers que le gouvernement de Québec, il y a trois ans, envoyait à l'école minière de Queen's. Depuis quelques mois, le premier fait partie du personnel des ingénieurs de la Sullivan; l'autre dirige les travaux de prospection à Beaucourt. A la tête des deux

Le carnet du grincheux

Un journal anglais annonce que "L'Opinion" de Te Water plaie à l'Allemagne, autrement dit: Te Water pour oil on the water.

Trotsky affirme que Staline n'entre pas en conflit avec l'Italie pour la bonne raison qu'il a déjà une guerre sur les bras: la guerre intestine.

Plus le Caledonia accomplit de faits extraordinaires en multipliant ses traversées de l'Atlantique, et moins les journaux en parlent. Un acte héroïque qui se répéterait tous les jours finirait par ne plus faire retourner la tête à un badaud.

Un bon mot américain cité par un journal montréalais: L'acteur de cinéma qui vient d'être invité — Puis-je emmener ma femme? — Sûrement, mon vieux; n'importe laquelle de tes femmes est bienvenue en n'importe quel temps.

Pour rester dans la tradition des présidents de l'Assemblée de la Société des Nations, l'aga Khan devant se faire appeler le gaga Khan.

Le Grincheux

La composition du comité permanent du Congrès de la Langue française

Le comité provisoire a procédé hier à Québec à l'élection des membres du comité permanent — Dix-huit représentants des diverses provinces canadiennes, cinq représentants des Etats-Unis — La Colombie canadienne sera éventuellement représentée

Exécutif provisoire composé de M. le Dr Arthur Vallée, de M. le chanoine Cyrille Gagnon et de M. Antonio Langlais

Québec, 15 (D.N.C.) — Le comité provisoire chargé de l'élection des membres du comité permanent du congrès de la langue française a terminé son travail hier soir, après avoir tenu deux longues réunions à la suite du Parler Français à l'Université Laval, sous la présidence de Mgr Camille Roy, recteur de l'Université.

Composition du comité

Le comité permanent se composera tout d'abord de cinq membres qui ont été nommés par la Société du Parler Français au Canada, ce sont: M. le Dr Arthur Vallée, M. le chanoine Cyrille Gagnon, l'honorable C.-F. Delage, M. Antonio Langlais, et M. l'abbé Paul-Emile Gosselin. Au cours de la séance d'hier après-midi, le comité provisoire a pris acte de ces nominations qui ont été acceptées. Voici maintenant la liste des autres membres qui ont été choisis pour représenter les différentes provinces du Canada, la Louisiane, la Nouvelle-Angleterre, et l'ouest des Etats-Unis: Pour la province de Québec, en plus des cinq membres déjà nommés: Mgr Olivier Maurault, M. Alphonse de LaRoche, M. l'abbé Lionel Groulx, de Montréal, et M. Henri Boivert, notaire, de Québec. Pour le Nouveau-Brunswick: M. M. Benoit, de Campbellton, et Camille Savoie, de Moncton. Pour la Nouvelle-Ecosse: M. F. J.-G. Comeau, de Halifax. Pour l'Île-du-Prince-Édouard: M. Henri Blanchard, de Charlottetown. Pour la Manitoba: M. le magistrat Henri Lacerte, de Saint-Boniface. Pour la Saskatchewan: M. le Dr Laurent Roy, de Regina. Pour l'Alberta: M. le Dr L.-O. Beauchemin, de Calgary. Pour l'Ontario: M. le Père Joyal, O.M.I., d'Ottawa, et M. le juge Plouffe, de North-Bay. Pour la Nouvelle-Angleterre: M. l'abbé Adrien Verret, de Manchester, M. Eugène Jalbert, avocat, de Woonsocket, et M. Adolphe Robert, de Manchester. Pour l'ouest des Etats-Unis: Mgr Victor Primeau, de Chicago. Pour la Louisiane: L'hon. M. Wade-O. Martin, de Saint-Martinville. La désignation du représentant de la Colombie canadienne par le comité permanent, le comité provisoire n'ayant pas, à ce moment, les informations suffisantes pour disposer de ce cas.

L'exécutif

Le comité provisoire du congrès de la langue française, créé pour parer aux choses urgentes qui pourraient se présenter d'ici la réunion du comité permanent, constitue un exécutif provisoire composé de M. le Dr Arthur Vallée, de M. le chanoine Cyrille Gagnon, et de M. Antonio Langlais. Cet exécutif sera particulièrement chargé de préparer un projet de constitution et de règlement du comité permanent et de convoquer ce dernier le plus tôt possible.

Questions importantes

Au cours des réunions d'hier, le comité provisoire a de plus envisagé plusieurs questions importantes qui seront soumises au comité permanent.

Avis de décès

MARSOLOIS — A St-Esprit de Montcalm, le 14 septembre, est décédé William Marsolais, âgé de 62 ans. Funérailles vendredi le 17, à 9 heures, heure solaire. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

NECROLOGIE

BEAULIEU — A Montréal, le 12, à 83 ans, Olive Poirier, épouse de Clotilde Beaulieu.
BELANGER — A Montréal, le 13, à 83 ans, Thomas Bélanger, époux en premières noces de Josephine Pilon, décédé de Lucie Hogue.
BENOIT — A Ste-Scholastique, le 14, à 78 ans, Jean-Baptiste Benoit, époux de Marguerite Sarazin.
BIGAQUETTE — A Montréal, le 13, à 78 ans, Albina Lortie, épouse de Napoléon Bigaquette.
CAYER — A Montréal, le 12, à 58 ans, Eugénie Piliatru, épouse de feu Emery Cayer, époux.
DEJALAIS — A Montréal, le 13, Bernadette Beauchamp, épouse de Donat Desjardis.
FROMENT — A Montréal, le 12, à 11 ans, Jean-Marc, enfant de M. et Mme Edmour Froment (Berthe Phaneuf).
GROUVER — A Montréal, à l'hôpital général, accidentellement Joseph Grover, à 39 ans, époux de Germaine Picher.
LABELLÉ — A Montréal, le 13, M. Roméo Labellé.
LEFEVRE — A Montréal, le 13, à 39 ans, Mme Wilfrid Lefebvre, née Regina Roy.
LEMEUX — A Ville St-Laurent, le 13, à 17 ans, Jean-Louis Lemeux, fils d'Arthur Lemeux et d'Albina Bélanger.
LEVERT — A Montréal, le 13, à 88 ans, Dame Léandre Levert, née Rose-Délila Lafrance.
PICHÉ — A Montréal, le 12, à 74 ans, Albert Piché, marchand de tabac, époux de Joséphine Charlier.
POIRIER, FELIX, R.V. — A l'hôpital St-Esprit de Joliette, à 39 ans, R.V. Félix Poirier, père, curé de St-Henri de Mascouche.
ROBERT — A Laval-des-Rapides, le 12, à 30 ans, Mme Jean-Robert, née Gagné, Armance-Georgette.
TREMBLAY — Le 13, M. Thomas Tremblay, à 97 ans.
TRUDEL — A Montréal, le 13, à 60 ans, M. Henri Trudel, époux en secondes noces de feu Antoinette Cossette, de St-Narcisse, comté de Champlain, et en troisièmes noces de Mme veuve Virginie Legault.

tion s'opposant à la fusion du Pacifique Canadien et des chemins de fer nationaux. Les ouvriers ont même déclaré qu'ils n'étaient pas en faveur des trains en commun que nos deux réseaux ont mis en circulation. Cette question des trains en commun est fort discutée; d'aucuns qui connaissent bien le problème ferroviaire l'approuvent d'emblée à cause des économies qui en résultent. Mais il n'en est pas de même pour la fusion des réseaux dont on ne cesse de parler. Du reste, le gouvernement actuel ne semble pas approuver la création d'un monopole ferroviaire. De fait, sa politique tend à mettre les C.N.R. en état de concurrencer le Pacifique Canadien.

La neutralité du Canada en Extrême-Orient

Ces deux résolutions du Congrès des métiers et du travail portent sur des questions qui ont alimenté de grands débats au cours de la dernière session. Le problème ferroviaire et celui de notre politique extérieure ont suscité des discussions d'envergure. Nul doute qu'il en sera de même l'an prochain. Déjà les C.C.F. s'approprient la question de notre neutralité dans le conflit qui fait rage en Extrême-Orient. Le conseil national de la C.C.F. par la voix de son secrétaire, M. M.-J. Coldwell, député de Rosetown-Biggar, a adressé une résolution au gouvernement dans laquelle il a demandé de mettre en vigueur la loi de neutralité dans le conflit sino-japonais et de prohiber l'exportation de matériel de guerre en Extrême-Orient. Ainsi on recrée à Ottawa l'atmosphère très spéciale qui y régnait pendant la dernière session.

Léopold RICHER

En pays neufs

(suite de la 1ère page)

à proposer dans le cas des entreprises minières. Distinctions-en, pour nos besoins présents, cinq groupes: 1—la concession simplement piquetée; 2—celle qui est en voie de prospection ou l'on pratique en surface des travaux de tranchées et des sondages au diamant; 3—les propriétés où des puits se creusent ou sont creusés, où des galeries se percent (chassage ou travers-banc), mais dépourvues encore d'une usine ou ne possédant qu'une partie d'usine, une chambre de concassage qui déverse son minerai broyé mais non encore moulu sur un tas qui s'appelle terris; 4—les propriétés qui ont l'usine complète, qui produisent de l'or, mais qui ne paient pas encore de dividendes à leurs actionnaires; 5—les propriétés qui ont atteint pour ainsi dire le but de leur existence, qui produisent de l'or et paient dividendes à leurs actionnaires.

Sullivan, qui paie dividendes, est maintenant de cette dernière catégorie. Beauchemin pourrait être mis dans la troisième mais sa place est plus exactement dans la deuxième catégorie. C'est un simple prospect, non pas au sens que l'on donne généralement à ce mot en voulant parler d'une concession tout bonnement piquetée, mais un prospect que des géologues sont en train d'explorer. Le travail est commencé depuis l'automne dernier. M. Gustave Maher, si jeune qu'il est, le dirige. Il doit bien avoir une vingtaine d'hommes à sa disposition. Le piquetage de la propriété est chose bien plus ancienne toutefois. Ce terrain fut même prospecté scientifiquement, il y a trois ou quatre ans, alors qu'il était connu en bourse des mines sous d'autres désignations. L'actuelle Beauchemin, contrôlée, détenue même privément, fut la Leroy et la New Roy. Son territoire, d'environ 1,000 acres, avait encore antérieurement été prospecté par des représentants de Hollinger. Sorti de ceux-ci, les gens de Leroy ou de New Roy qui entreprendraient d'assez vastes travaux? Toujours est-il qu'au moment où la propriété, à la suite d'une faillite, passa aux frères Beauchemin, elle comprenait un puits de 250 pieds, environ 1,200 pieds de galeries, à deux niveaux — le tout aujourd'hui inondé: fin de juillet, il y avait encore assez de glace dans le puits pour qu'il servit de glacière — un chevallement, une forge, d'autres ateliers, un terris qui subsiste et qui doit contenir plusieurs milliers de tonnes de minerai.

C'est à cause de ces travaux d'assez d'importance que nous disions que Beauchemin pourrait à la rigueur être classée dans la troisième des catégories que nous avons établies. C'est cependant en tant qu'entreprise de la deuxième catégorie seulement, en tant que prospect nouveau qu'elle a intéressé d'abord les frères Beauchemin et ensuite leurs associés de la Beauchemin Gold Mine. Puits et galeries avaient été abandonnés parce qu'ils ne donnaient pas le rendement qu'on en avait attendu probablement. La finance avait sans doute manqué pour continuer la prospection du terrain. C'est ce qui se continue maintenant.

L'été dernier, M. Maher et son équipe de géologues venaient de mettre à jour treize veines nouvelles sur cette même propriété. Il s'agissait de pousser l'exploration plus avant, de connaître les indications à l'analyse de nombreux échantillons de chaque veine, de chaque filon, d'échantillons pré-

levés non pas seulement en surface mais en profondeur, par le sondage au diamant. Des sondes à tube carottier commencent en effet à descendre dans les entrailles de la terre.

Tout ce travail coûte gros. Le syndicat Beauchemin a peut-être dépensé \$100,000, sinon davantage, à l'heure qu'il est et son entreprise n'en est encore qu'à l'état de prospect, de vrai prospect toutefois, c'est-à-dire que leur propriété est l'objet d'une exploration véritable, aussi complète que le permet un outillage de surface. Travail coûteux, travail long également. Ce n'est pas avant plusieurs mois, parfois avant des années que les promoteurs d'une mine savent au juste s'il convient d'enfoncer un puits, de creuser des galeries, de procéder à l'extraction du minerai. Il faut d'abord se rendre compte que le minerai existe en quantité convenable et en quantité suffisante pour l'usage.

Mais il n'y a pas que le sondage au diamant. Bien d'autres opérations sont antérieures à celle-là, principalement l'examen des affleurements, la mise à nu des veines avec le prélevement d'innombrables échantillons dont chacun est analysé dans un laboratoire établi sur place, à grands frais, va-t-il sans dire. La seule balance de précision, dans le laboratoire que la Beauchemin a fait aménager au beau milieu de la forêt du canton de Louvicoourt, coûte \$700. Il a fallu lui procurer une fondation solide en même temps qu'autonome, sur le roc. Elle sert à peser les parcelles d'or que produit l'échantillonnage. On est moins difficile pour le toit qui loge le laboratoire; le toit point d'une cabane en billes. Nous continuerons demain d'exposer comment se fait l'exploration géologique dans une concession minière.

Emile BENOIST

A Acton Vale

La grève se continue

Drummondville, 15. — Hier soir, à Acton Vale, il y a eu une grande assemblée des syndicats catholiques, sous la présidence de M. Chabot. Un représentant du gouvernement, M. Bernier, attaché au ministère du Travail, avait été délégué pour agir comme médiateur entre les ouvriers en grève et M. Demers, gérant de la compagnie. Tous attendaient anxieusement le résultat des démarches du représentant du gouvernement. Malgré une conférence de deux heures entre le gérant et M. Bernier, ce dernier revint annoncer aux grévistes que le gérant refusait tout arrangement soit du gouvernement, soit du syndicat. Loin d'être déçus, les grévistes ont été encouragés à gagner leur cause et faire la grève jusqu'au succès final. M. Bernier a donné de précieux conseils aux grévistes et leur a déclaré que c'est par le syndicalisme catholique qu'on empêchera la pénétration du communisme chez nous. M. l'aumônier remercia le représentant du gouvernement des démarches faites et encouragea les grévistes à persévérer. M. A. Rousseau, secrétaire de Drummondville, donna aussi ses conseils qui furent salués d'applaudissements. MM. R. Cusson et A. Roy, aussi de Drummondville, exposèrent que le syndicalisme catholique est une grande œuvre nécessaire aux ouvriers. MM. Boivert et Lauzière faisaient aussi partie de la délégation de Drummondville.

Société d'une messe

M. l'abbé Orléans Plante, vicaire à Saint-Eusèbe, décédé à Saint-Gabriel de Brandon le 11 septembre courant, était membre de la Société d'une Messe.

Albert VALOIS, chanoine, chancelier.

La version du Japon

Tokyo, 15 (S. P. C.). — Le gouvernement autorise le ministre du Japon en Suisse à faire, s'il le juge bon, une déclaration officielle à la Société des Nations, pour repousser les accusations que la Chine a formulées à Genève.

Des manœuvres de défense de la population contre les attaques aériennes ont lieu dans douze préfectures du centre, en ce moment. Elles dureront cinq jours.

"Le Secret du Camélia"

Notre nouveau feuilleton "Le Secret du Camélia", le feuilleton dont le "Devoir" commencera demain la publication est, ainsi que l'indique son titre, un émouvant récit d'aventures, que traverse, comme il convient dans les feuilletons, une histoire d'amour. Il y a donc là de la matière pour tous les goûts. Retenez le "Devoir" de jeudi et des jours suivants.

A Acton Vale et à Marieville

La compagnie "Acton Silk" obtient une injonction contre les grévistes — Les frères Gosselin condamnés à subir leur procès — Medicoff libéré

St-Hyacinthe, 15 (D.N.C.) — La compagnie Acton Silk Mills, d'Acton Vale (Bagot), dont une centaine d'employés sont en grève depuis environ un mois, vient d'obtenir de M. le juge Alfred Forest, de la Cour supérieure, une injonction interlocutoire aux fins d'interdire aux grévistes la continuation de leur campagne d'intimidation et de sabotage. Le but principal de l'injonction est de faire cesser les menées qui avaient pour objet d'empêcher certains ouvriers de se rendre à leur travail, dans l'établissement de la compagnie, ou d'exécuter ce travail régulièrement. Une action en dommages de \$2,000 est annexée à l'injonction. MM. Bousquet et Bousquet, de cette ville, représentent la requérante dans cette affaire, tant pour l'injonction que pour la poursuite. Des hier après-midi, les procureurs de la requérante ont obtenu du juge Forest une ordonnance comportant l'injonction aux grévistes, dans le sens ci-dessus décrit. Les intimés concernés dans l'affaire sont Lucien Léveillé, Lucien Charest, Laurent Rioux, Polydore Guavin, Rodolphe Lussier, Pierre Lepage, Wilfrid Boucher et Alcide Lalancette.

St-Hyacinthe, 15 (D.N.C.) — M. Medicoff, de Greenfield, Ont., le troisième individu arrêté à Marieville, à la suite de désordres ouvriers survenus au cours d'une grève à l'établissement de la John B. Stetson Company of Canada, le 11 août dernier, a été libéré à St-Hyacinthe, par le magistrat de district Emile Marin, qui a trouvé insuffisante la preuve contre lui. Il n'a pas même jugé bon de lui faire subir son examen volontaire. Lew Leibovitch, de Montréal, et Napoléon Charbonneau, de Marieville, qui avaient été arrêtés en même temps que Medicoff, ont été également relâchés, la semaine dernière.

— Alfred et Régis Gosselin, d'Acton Vale (Bagot), arrêtés à la suite de la grève à l'Acton Silk Mills Co., ont été condamnés tous deux à subir leur procès, au prochain terme des assises criminelles. Les frères Gosselin sont accusés d'intimi-

MAISONS D'ENSEIGNEMENT

(Collège O'Sullivan)

1259 rue Guy, angle Sainte-Catherine ouest
Téléphone Fitzroy 9679 — MONTREAL
Approuvé par le Département Provincial de l'Éducation
Prépare aux positions de bureau
Entraînement aux diverses charges exécutives et aux spécialités
Administration financière, secrétariat, comptabilité, sténographie, tenue de livres, calligraphie, correspondance, etc.
COURS DU JOUR ET DU SOIR — Formation individuelle. Le Collège O'Sullivan s'est vu décerner les plus grands honneurs à l'Exposition de l'Empire Britannique, à Londres, Angleterre, et le premier prix à l'Exposition Mondiale de Saint-Louis E.U.A. Membre de l'Association des Écoles Commerciales Accréditées d'Amérique.
Venez, écrivez ou téléphonez à Fitzroy 9679 pour obtenir prospectus et renseignements supplémentaires. Les visiteurs sont toujours les bienvenus.



E. J. O'SULLIVAN, M.A.

Langues Vivantes!

Espagnol, Italien, Allemand

enseignées par des professeurs originaires des pays où ces langues se parlent.

Cours supérieurs

donnés entièrement dans l'une et l'autre de ces langues.

Ouverture des Cours

lundi, 4 octobre, à 7.30 heures du soir

On s'inscrit le jour et, à partir du 20 septembre, le soir.

L'École des Hautes Études Commerciales
MONTREAL

HOTEL QUEEN MARY

(Dollard THEORET, prop.)

3774, Ch. Rene-Marie - Montréal
Tarifs d'hiver à compter du 15 SEPTEMBRE. Endroit idéal pour pensionnaires. Tarifs raisonnables. EL. 5144

ment de \$100 comme garantie qu'il se montrera paisible pendant un an.

MESSIEURS!

La Grande Vente

semi-annuelle

de Max Beauvais

FINIT SAMEDI!

Venez faire des économies sur

PALETOTS D'AUTOMNE
COMPLETS à 1 ou 2 PANTALONS
CHAPEAUX, CHEMISES ET
TOUS ARTICLES POUR HOMMES

Trois jours seulement et cette vente semi-annuelle prendra fin. Nous admettons franchement que c'est bien à contre-cœur que nous la terminons, car elle nous a fait de nombreux nouveaux amis, mais... le temps est arrivé.

Malgré les centaines d'hommes qui sont venus profiter de cette vente, vous trouverez encore des choix complets des plus nouveaux et élégants modèles d'automne dans les plus beaux dessins et couleurs qu'il soit possible de désirer. Venez demain.

Certaines lignes de souliers offertes à prix fort réduits

Max Beauvais
385 rue St. Jacques O.
"Le Magasin de Qualité pour Messieurs"
ARTHUR POULIN, président

NOTRE FAVORI NATIONAL

melchers

Gin Canadien
CROIX D'OR

London Club
Dry Gin

Fondée en 1898
MELCHERS DISTILLERIES LIMITED
Montréal et Berthierville, P.Q.

Three Castles
Extra Special
Liquor Whisky

LE DEVOIR

Le DEVOIR est membre de la "Canadian Press", de l'"A.B.C." et de la "C.D.N.A."

— CALENDRIER —

Demain: JEUDI, 16 septembre 1937

Saint Cyprien, évêque et martyr

Lever du soleil, 5 h. 39.

Coucher du soleil, 6 h. 11.

Lever de la lune, 4 h. 02.

Coucher de la lune, 1 h. 28.

Nouvelle lune, le 4, à 3 h. 33 m. du soir.

Premier quart, le 12, à 3 h. 37 m. du soir.

Pleine lune, le 20, à 6 h. 32 m. du matin.

Dernier quart, le 27, à 0 h. 43 m. du matin.

Le Canada et la Méditerranée

Ottawa n'a pas communiqué avec Londres, déclare M. King — Nous n'avons pas de navires dans la région du conflit — Le commerce canadien n'est pas intéressé — Les Canadiens en Chine

Ottawa, 15 (D.N.C.) — Le premier ministre, M. Mackenzie King, a déclaré hier que le Canada n'avait pas eu l'occasion de communiquer à l'Angleterre des opinions sur la situation méditerranéenne, attendu que le Canada n'a pas de navires dans les régions du commerce canadien n'est pas intéressé dans la dispute et que le gouvernement n'a pris aucune part dans les délibérations du comité de non-mixtion dans les affaires espagnoles.

Ces remarques ont été provo-

quées par une dépêche de Londres, publiée la semaine dernière, dans laquelle il était dit que les dominions appuyaient la politique britannique en Méditerranée.

Quant aux résidents canadiens en Chine, le premier ministre a dit que nos représentants là-bas leur avaient donné les avis qu'on avait cru nécessaire de leur fournir dans les circonstances, afin d'éviter toute complication.

Le conseil des ministres siégera la semaine prochaine.

La Chine accuse le Japon d'agression

Réquisitoire de M. Koo à la Société des Nations

Genève, 15 (S. P. A.). — L'un des principaux politiciens de la république chinoise, M. Wellington Koo, a dit aujourd'hui, à l'Assemblée de la Société des Nations, que les canons du Japon pouvaient un jour menacer les possessions des grandes puissances occidentales si celles-ci n'aident pas la Chine maintenant.

Il a dit cela dans un réquisitoire contre le Japon, qu'il a accusé d'agression. Déjà, a-t-il affirmé, l'occupation de Tientsin et de Péiping par l'armée japonaise fait peser une menace sur les intérêts de l'Europe et sur ceux de l'Amérique. Si, a-t-il continué, le Japon réussit à établir sa domination sur Changhaï,

on pourra facilement prévoir la fin des vastes intérêts commerciaux que l'Europe et l'Amérique ont dans cette ville. Il est clair que la Chine, en cherchant à défendre son territoire par une vigoureuse résistance à l'agression japonaise, se trouve à protéger les droits et les intérêts des puissances étrangères et chez elles. Mais si un jour — fasse le Ciel que cela n'arrive pas! — le Japon peut mettre la main sur une grande partie de la population et des ressources naturelles de la Chine, il se sentira assez fort pour s'attaquer aux droits, découlant de traités, et aux possessions que l'Europe et l'Amérique ont dans les mers du sud, dans le Pacifique et en Asie continentale.

Les électeurs de Montréal

Ils ont un nombre de 232,141 répartis en 1,341 arrondissements

Le bureau des évaluateurs a déposé ce matin au bureau du greffier la liste officielle des électeurs de la municipalité de Montréal.

Il y a en tout 232,141 électeurs répartis en 1,341 arrondissements, contre 226,145 électeurs en 1936.

L'augmentation est donc de 5,996.

Voici la liste des électeurs, répartie par quartiers:

Ahuntsic, 31 arrondissements, 5890 électeurs;

Bourget, 39 arr., 6273 électeurs;

Crémazie, 21 arr., 3662 électeurs;

DeLorimier, 69 arr., 11,963 élec.

Dochebourg, 34 arr., 5314 électeurs;

Lafontaine, 7 arr., 2755 électeurs;

Laurier, 29 arr., 5123 électeurs;

Maisonnette, 47 arr., 7985 élec.

Mercier, 34 arr., 6426 électeurs;

Montcalm, 30 arr., 5298 électeurs;

Mont-Royal, 27 arr., 4734 élec.

N.D.G., 98 arr., 18,007 électeurs;

Papineau, 27 arr., 4157 électeurs;

Préfontaine, 29 arr., 5195 élec.

Rosemont, 66 arr., 12,918 élec.

Saint-André, 43 arr., 7130 élec.

Sainte-Anne, 28 arr., 4047 élec.

St-Cunégonde, 32 arr., 4962 élec.

Saint-Denis, 37 arr., 6401 élec.

Saint-Edouard, 49 arr., 9160 élec.

Saint-Eusèbe, 28 arr., 5127 élec.

Saint-Gabriel, 28 arr., 4844 élec.

Saint-Georges, 38 arr., 5780 élec.

Saint-Henri, 42 arr., 7086 élec.

Saint-Jacques, 37 arr., 6323 élec.

Saint-Jean, 43 arr., 7374 électeurs;

S.-Jean-Baptiste, 49 arr., 7286 élec.

Saint-Joseph, 20 arr., 2761 élec.

Saint-Laurent, 34 arr., 5707 élec.

Saint-Louis, 30 arr., 4580 élec.

Sainte-Marie, 20 arr., 3328 élec.

Saint-Michel, 41 arr., 7179 élec.

Saint-Paul, 36 arr., 7007 élec.

Villaver, 87 arr., 16,492 élec.

Ville-Marie, 21 arr., 3287 électeurs.

Départ de Détrouat et Doret

New-York, 15. — A 1 heure cet après-midi, le paquebot *Normandie* a appareillé avec, à son bord, entre autres passagers, les suivants: le capitaine Michel Détrouat et Marcel Doret; Maurice Vasseur, courrier en autocar; Albert Provost et Albert Deschamps, industriels; le comte Henri d'Ornano, chef du bureau de tourisme français à New-York; la baronne Amaury de la Grange, femme du sénateur de ce nom; et autres.

Du même paquebot, les passagers suivants sont débarqués lundi: Raymond Delaunoy, soprano de l'Opéra de Paris; Victor Lyon, banquier de Paris; Gaston Benac, rédacteur sportif français; Marc Peter, ministre de Suisse à Washington; plusieurs autres diplomates, des acteurs britanniques, des hommes d'affaires, etc.

Les bateaux de la "C. S." sur le fleuve

Le service fluvial de la compagnie de transport *Canada Steamship* va cesser avec la fin de la semaine. L'été de 1937 aura été l'un des plus fructueux pour cette compagnie. Les paquebots ont transporté de nombreux passagers entre Montréal et Québec et entre Québec et la Malbaie. A part les passagers particuliers, des groupes de touristes canadiens et américains ont choisi ces paquebots pour atteindre Québec et la Malbaie.

Le transport fluvial des passagers conservé tout son charme.

En Méditerranée

Rome veut être traitée en égale

La réponse de l'Italie équivaut à un refus — L'attitude de Moscou — Berlin approuve Rome

Rome, 15 (S.P.C.) — Le gouvernement a fait tenir à Londres et à Paris, il y a plusieurs heures, une note annonçant que l'Italie ne peut accepter l'invitation de participer à la police de la Méditerranée que si la Grande-Bretagne et la France la traitent comme une égale, et ne restreignent pas son action à la mer Tyrrhénienne. Les journaux fascistes font écho à cette note aujourd'hui. Le *Popolo d'Italia*, après avoir rappelé que les voles allant de Gibraltar aux Dardanelles et de Gibraltar au canal de Suez passent entre la Sicile et la Libye, déclare que la proposition franco-britannique exclut l'Italie de la surveillance de l'une des plus importantes parties de la Méditerranée et qu'en somme la police de toute cette mer serait réservée aux escadres de la Grande-Bretagne et de la France. L'arrangement, souligne-t-il, ne correspondrait pas à la situation de l'Italie dans la Méditerranée.

On sait que la Grande-Bretagne et la France projettent de se charger de la surveillance de la mer Tyrrhénienne même, si l'Italie refuse définitivement de participer à la police de la Méditerranée.

Londres, 15 (S.P.C.) — Des dépêches annoncent que des cercles diplomatiques de Genève sont convaincus que la réponse de l'Italie à l'invitation de participer à la police de la Méditerranée équivaut à un refus.

L'Associated Press annonce qu'on tient de source sûre que l'Union soviétique a résolu d'empêcher que l'Italie obtienne l'égalité de participation qu'elle réclame quant à la police de la Méditerranée.

Berlin, 15 (S. P. A.). — Les dirigeants nazis approuvent tout à fait l'attitude de l'Italie au sujet de l'accord de Nyon. Des personnalités officielles disent que Rome a comploté le ministère des affaires étrangères de l'Allemagne et que le Reich naziste souscrit "naturellement" à la décision de M. Mussolini d'exiger que l'Italie participe vraiment en égale de la Grande-Bretagne et de la France.

Genève, 15 (S. P. A.). — Il paraît que le ministre des affaires étrangères de la France, M. Yvon Delbos, qui a présidé la conférence de Nyon, ne veut pas inviter les délégués à se réunir pour étudier la condition d'égalité que l'Italie met à sa participation à la police de la Méditerranée. M. Delbos estimerait que revenir sur le plan adopté, ce serait risquer de compromettre les bons résultats que peuvent avoir les mesures sur lesquelles l'accord est fait.

Paris, 15 (P.C.-Havas) — L'exposition vient de présenter un nouveau spectacle de marionnettes: les petites marionnettes de Munich. Ce sont de petites marionnettes à fils, réalisées selon les mêmes conceptions artistiques que les autres marionnettes allemandes: recherche de l'illusion la plus complète de la réalité. Ainsi le décor est monté avec une extrême minutie, tous les objets qui s'y trouvent sont fabriqués à l'échelle des poupées qui vont s'agiter devant nos yeux, devant nous donner l'illusion de nous trouver en présence d'un paysage réel. Les poupées sont animées selon les mêmes idées directrices. Leurs mouvements sont calculés pour se rapprocher le plus possible de la vie. Le spectacle était constitué par un long drame intitulé *Robinson ne doit pas mourir*, racontant les malheurs de Daniel de Foe, vieux, pauvre et aveugle, auquel son mauvais fils, Tom, vole le manuscrit des aventures de Robinson, qui était son dernier espoir de sortir de la gêne. Après diverses aventures auxquelles seront mêlés Robinson lui-même et son inséparable Vendredi, le roi d'Angleterre intervient. Tom se repent, rend le manuscrit et Daniel de Foe finira heureusement ses jours.

Ce spectacle représente un gros effort tant au point de vue scénique qu'au point de vue purement matériel. Une vingtaine de personnes donnent un souffle de vie à des poupées soigneusement sculptées et luxueusement vêtues mais, malgré tout ce travail, les marionnettes simulent la vie réelle, semblent échapper à leur véritable destinée à la fois plus modeste et plus glorieuse que celui de "suggérer", de nous placer dans l'atmosphère poétique du monde de féerie qui est le leur.

Arrivée du "Duchess of Atholl"

Le paquebot *Duchess of Atholl*, de la Pacific Canadian, commandé par le capitaine W. B. Coyle, est attendu à Montréal vendredi, venant de Glasgow, Belfast et Liverpool.

Parmi les nombreux passagers qui sont à son bord on remarque lord et lady Nunburnholme, de Market Harborhome, Angleterre, et leurs deux enfants; le R. F. Spence, supérieur général des Frères de la Charité; l'hon. George Lynch Staunton, de Hamilton, Ont., membre du Sénat canadien, et Mme Staunton; lady Patricia Douglas, de Londres, fille de la marquise de Queensberry.

Madame R. Lacroix

Dans une nouvelle sur les Ecoles menagères provinciales, nous avons mentionné Mlle Gerin-Lajoie comme directrice. Il y a une erreur. Depuis un peu plus d'un an, la directrice de ces écoles est Mme R. Lacroix.

Si vous voyagez...

adressez-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE "DEVOIR". Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies de paquebots, chemins de fer, autobus, hôtels, assurances bagages et accidents, chèques de voyages, passeports, etc. Téléphones: 3614-3615

Le franc à midi

3 cents.42

(Dernière heure)

PARIS, 15 (A.P.) — Un fort mouvement de vente qui s'est produit ce matin a fait baisser le franc au niveau le plus bas qu'il ait connu depuis une décade. A midi, on cotait le franc à 28.90 au dollar, soit 3 cents.42, ou encore à 143 à la livre sterling. Le gouvernement français a renoncé au moins pour le moment à ses efforts pour le maintenir à l'aide du fonds de stabilisation de la monnaie. Les experts président que la valeur du franc est appelée à baisser encore.

Sur le front de Madrid

MADRID, 15 (S.P.A.) — L'armée blanche vient de commencer une nouvelle offensive sur le front de Madrid. C'est au sud-ouest cette fois qu'elle attaque les lignes rouges de l'ancienne capitale.

Le sacre de Mgr Grosheury à Besançon

Le nouveau vicaire apostolique de Bobo-Dioulasso apportant à la communauté des Pères Blancs — Un héros de guerre

Paris, 15 (P.C.-Havas) — Hier matin en la cathédrale de Besançon, tout près de son village natal de Tarcenay, dans le Doubs, Mgr Grosheury, des Pères Blancs, a reçu le sacre épiscopal des mains de Mgr Dubourg, archevêque de Besançon. C'est pourtant bien loin de là, au fin fond de l'Afrique noire, que Mgr Grosheury acquit les mérites qui attirèrent sur lui l'attention du Souverain Pontife.

Sa carrière

Louis Grosheury naquit le 24 septembre 1891 dans une humble famille de Franche-Comté. Il reçut ses premières leçons de latin au presbytère du village. Il entra en 1904 à l'école d'Ornans et le brillant élève fut en 1910 reçu bachelier en philosophie scolastique et universitaire. Alors, touché par la vocation sacerdotale, il entra au grand Séminaire de Saint-Ferréol près de Besançon. Mais la guerre l'en arracha. Modeste et courageux, il fut blessé deux fois dans la même journée, puis fait prisonnier. Ses blessures lui permirent d'échapper au camp de concentration et d'être interné en Suisse. Il fut, à cette époque, hospitalisé dans la maison de l'Oratoire, à Fribourg. Après la guerre il revint au Grand Séminaire pour achever ses études, portant sur sa soute la médaille militaire et la croix de guerre. Ensuite il commença son noviciat à la Maison-Carrée, près d'Alger, dans le couvent des Pères Blancs. Il fut ordonné prêtre dans la cathédrale de Carthage le 29 juin 1921 et alla professer la philosophie à Kerlos. Mais invinciblement il se sentait attiré par l'apostolat du missionnaire. A l'ancien combattant pesait l'existence trop facile du professeur. En juillet 1925, Grosheury reçut l'obédience pour l'Ouganda et désormais se consacra à l'évangélisation des noirs à Kyamuganda puis à Kitabi dans le Nkole, où il fut nommé supérieur. Il fit de Kitabi une des missions les plus vivantes et les plus florissantes de l'Ouganda. Mais déprimé sans compter ses forces il tomba gravement malade et dut revenir en 1934 au pays natal pour reconquérir la santé. C'est là que la nomination au vicariat général de Bobo-Dioulasso est venue le surprendre. Il devint ainsi le premier vicaire apostolique de cette région qui compte actuellement 4000 chrétiens et 10,000 catéchumènes.

A l'Université

Inscriptions nombreuses

Ouverture des cours en médecine, sciences et pharmacie

On apprend ce matin à l'Université de Montréal que les inscriptions sont nombreuses. Dans toutes les Facultés et Ecoles, les jeunes gens se présentent en grand nombre et défilent leurs bourses pour défrayer les honoraires du premier semestre de l'année universitaire. Cette affluence des étudiants constitue un facteur encourageant pour l'administration, pendant cette période difficile de la vie de l'Université.

Aujourd'hui, c'est la Journée de l'ouverture des cours dans la plupart des Facultés et Ecoles, notamment dans la Faculté de médecine, la Faculté des sciences, l'Ecole de pharmacie.

Le comité de régie des étudiants en droit

Deux étudiants de première année de droit, MM. Jean-Louis Héti et François Caron ont été élus hier respectivement conseiller de l'ère et porte-drapeau du comité de régie des étudiants de la faculté de droit. Les autres membres du comité élus en mai dernier, à la fin de l'année académique, sont: M. Wilfrid Durancourt, président, Maurice Fautoux, secrétaire, M. Pierre Bourgeois, trésorier, M. Albert Labrèche, trésorier, M. Jean-Marie Bériault, conseiller, de 2e, M. Gérard Nantel, conseiller de 3e.

Entre le Canada et l'Australasie

Le projet de construction de deux paquebots

Canberra, 15. (C.P.) — Le premier ministre Joseph Lyons a déclaré aujourd'hui à la Chambre des représentants que l'Australie est disposée à collaborer avec le Canada, la Nouvelle-Zélande et le Royaume-Uni afin de permettre à une compagnie de navigation de construire deux nouveaux paquebots qui assureraient le service entre le Canada et l'Australie, sur le Pacifique. Il a ajouté que les détails du projet ne sont pas encore arrêtés, mais que le Parlement sera appelé à étudier une mesure en ce sens à la prochaine session.

On se rappelle que la question de la concurrence des lignes subventionnées des Etats-Unis sur le Pacifique a été soulevée à la dernière conférence impériale. Les délégués n'ont pris aucune décision, mais on a suggéré la construction de deux nouveaux paquebots britanniques avec l'assistance financière des gouvernements du Royaume-Uni, du Canada, de l'Australie et de la Nouvelle-Zélande.

L'embargo des Etats-Unis

Sur l'exportation des armes et des munitions à la Chine et au Japon

Washington, 15 (A. P.). — Les membres de la commission maritime des Etats-Unis se préparent aujourd'hui à mettre en vigueur un embargo partiel que le président Roosevelt vient de décréter sur l'exportation des armes et des munitions à la Chine et au Japon. Une séance spéciale de la commission a été convoquée pour décider si l'on doit empêcher le cargo *Wichita*, qui transporte 19 avions en Chine, de poursuivre sa route en vertu de l'embargo; le navire a quitté Baltimore le 27 août et il doit faire escale aujourd'hui à San-Pedro, Californie, pour refaire sa provision de combustible. Tous les armateurs ont été avertis que ce serait à leurs risques et périls qu'ils porteraient semblables cargaisons.

Le président Roosevelt a promulgué son décret hier soir après avoir consulté le secrétaire d'Etat Cordell Hull et le président de la commission maritime, M. Kennedy. Le cabinet avait tenu une séance quelques heures auparavant afin de discuter de la situation en Europe et en Extrême-Orient.

Le président Roosevelt a pris soin de déclarer que cet embargo ne constitue pas une application de la loi de neutralité qui ne joue que dans le cas où il s'agit d'une guerre officiellement déclarée. En attendant que la situation s'éclaircisse en Extrême-Orient, où ni le Japon ni la Chine n'ont déclaré la guerre, le gouvernement des Etats-Unis adopte une politique d'expectative qui peut changer à 24 heures d'avis. Le gouvernement considère que le blocus des côtes de Chine par le Japon constitue un danger pour les navires qui transportent des munitions, danger qu'il ne peut ignorer.

Comme le *Wichita* est un navire qui est la propriété du gouvernement, même si c'est une compagnie de New-York qui agit comme agent, on croit qu'il ne sera pas autorisé à poursuivre son voyage.

Journée eucharistique à Chandler

Chandler, 15. — Une journée eucharistique régionale aura lieu dimanche à Chandler, sous la présidence de Mgr Ross, évêque de Gaspé.

A 11 heures, S. E. chantera une messe pontificale au reposoir. Le soir, il y aura procession du Saint Sacrement, manifestation au reposoir, et consécration des paroisses de la région au Sacré Cœur.

A Ste-Anne de la Pocatière

Ste-Anne de la Pocatière, 15 (C. P.). — Cinq professeurs du Collège de Ste-Anne de la Pocatière partiront prochainement pour l'étranger où ils compléteront leurs études. M. l'abbé Louis-P. Garon étudiera les sciences sociales à Louvain; M. l'abbé Gérard Bossé, l'horticulture à Lansing, Michigan; M. Gérard Gaudet, Lucien Arsenault et J.-E. Chevrete s'inscriront à l'Université Cornell.

Accident mortel à Saint-Casimir

St-Casimir, 15 (C.P.) — M. Joseph Beaudoin, 22 ans, a été mortellement blessé, hier, non loin de sa demeure, à St-Casimir, lorsqu'il est tombé d'un camion en mouvement.

Bulletin météorologique

Toronto, 15. — (C.P.) — Voici le temps qu'il fera probablement demain dans les diverses régions de la province de Québec:

Golf: forts vents du sud, nuageux, de la pluie à certains moments;

Bas Saint-Laurent: pluie au début de la journée, puis retour au beau, plus froid, forts vents du nord-ouest;

Haut Saint-Laurent et Outaouais: beau et frais;

Nord-ouest du Québec et Lac Saint-Jean: forts vents du nord-ouest, nuageux, frais, quelques averses.

La Politique

En Ontario

Dans Ottawa-Sud

M. Rowe désigne M. Dunbar comme candidat officiel du parti conservateur — L'ancien député Ellis sera candidat quand même

Dans Ottawa-Est: l'échevin Lacasse, conservateur, contre le ministre Paul Leduc

Ottawa, 15 (D.N.C.) — M. George H. Dunbar, commissaire municipal, a été désigné par M. Earl Rowe, comme candidat officiel du parti conservateur dans le comté d'Ottawa-Sud. Hier les trois candidats à la convention conservatrice: MM. Arthur Ellis, O. F. Howe et G. S. Sloan, ont eu un long entretien avec l'organisateur en chef du parti à Toronto. Apparemment cet entretien n'a pas été satisfaisant puisque M. Rowe a désigné M. Dunbar comme candidat officiel, après une assemblée politique au Sault-Sainte-Marie.

La situation politique dans le comté n'est pas moins compliquée. M. Arthur Ellis, l'ancien député, a annoncé qu'il se présentera quand même comme candidat conservateur et qu'il commencera sa campagne dès cette semaine.

Dans le comté d'Ottawa-Est, M. Nelson-J. Lacasse, échevin du quartier Victoria, a été choisi comme candidat officiel du parti conservateur. Il aura comme principal adversaire M. Paul Leduc, procureur général de la province.

L'Office des salaires

Réunion préliminaire, ce matin, à Québec — M. Omer Langlois serait nommé secrétaire

Québec, 15 (D.N.C.) — L'Office des salaires raisonnables a tenu une séance ce matin, sous la présidence du magistrat Ferdinand Roy. On sait que les autres membres de cette commission provinciale sont MM. Thomas Aubry, Georges Groulx et C. H. Cheesley.

Il s'agissait, à cette réunion, de préparer la grande conférence du 22 septembre à laquelle seront entendus les représentants de la Dominion Textile et ceux des ouvriers employés dans les filatures de cette compagnie à Saint-Germain, Montréal et Drummondville.

On croit que le secrétaire de l'Office des salaires raisonnables sera M. Omer Langlois, de Montréal, qui est déjà au service du ministère du Travail.

Séance ministérielle à 3 heures

Québec, 15. (D.N.C.) — Le premier ministre interviendra de la province, M. Chapais, devait présider une séance du cabinet à onze heures ce matin, mais elle a été ensuite remise à trois heures cet après-midi.

la constitution

Calgary, 15 (C. P.). — M. R. B. Bennett, chef de l'opposition conservatrice fédérale, a déclaré hier soir au cours d'une conférence qu'il donnait devant un club de Calgary qu'il faudrait une conférence où se réuniraient toutes les provinces et tous les partis politiques pour effectuer une révision de la constitution. La révision de la constitution, dit-il, est inévitable tout autant que le progrès lui-même. Il faut trouver un moyen plus expéditif de modifier la constitution que ceux que nous avons aujourd'hui si l'on ne veut pas paralyser le développement du pays.



RADIO-GAZETTE

(N. B. — Tous les programmes à ondes courtes sont donnés, ici, à l'heure de l'antenne.)

Mercredi, 15 septembre

Ondes courtes

ROME — 6 p.m. — Nouvelles en anglais; concert de folklore italien — RFO, 25.4 m., 11.13 még.
BUDAPEST, Hongrie — 7 p.m. — Fragments de vieux opéras hongrois. Par l'orchestre de l'opéra — HAT-4, 25.4 m., 11.13 még.
BUENOS-AIRES — 7 p.m. — Jeux de programmes — FCV, 12.2 m., 11.13 még.

LONDRES — 7.45 p.m. — Johnson Lighthouse — GPO, GSO, GSD, GSB
LONDRES — 9 p.m. — The Song Is Ended (réminiscences musicales) — GSO, GSI, OSD, GSB
BERLIN — 8.15 p.m. — Scènes de Macbeth — DJD, 25.4 m., 11.17 még.
PARIS — 10 p.m. — Concert sur disques — TPA-4, 25.6 m., 11.72 még.

Radio-France

(Station coloniale — sur 25.60 mètres)
6.15 p.m. — Concert de musique enregistrée.
7.15 p.m. — Informations en français et en anglais; informations en espagnol, en portugais.
8.00 p.m. — Musique enregistrée.
9.00 p.m. — Concert de musique enregistrée.
10.00 p.m. — Informations en français et en anglais.

Radio-Italie

(Station RFO, Rome — sur 25.4 mètres)
8.00 p.m. — L'heure de l'Amérique du Nord — Nouvelles, concert vocal; nouvelles en italien.

Radio-Etats-Unis

WABC — 348.5 mètres — 860 kilocycles
2.00 p.m. — Les nouvelles appréciables par une femme.
3.30 p.m. — Salle de concert Columbia — Musical Berenzy violoniste, et Emmanuel Bay, pianiste — Sonate en ré mineur, opus 78, de Saint-Saëns; Quatrième sonate en ré mineur de Mozart (le mouvement).
4.30 p.m. — Russell Dorr, baryton.
4.45 p.m. — L'Académie de médecine.
5.00 p.m. — Ann Lee, organiste.
6.00 p.m. — Del Casino, ténor.
8.35 p.m. — Résultats de sport.
8.50 p.m. — La Cavalcade de la musique, avec Conrad Thibault, baryton.
9.00 p.m. — Concert Chatterfield, avec Frank Parker, ténor; orchestre et chœur d'André Kostelanetz — Extraits de comédies musicales.
9.30 p.m. — Théâtre Palmolive, avec Jeanette MacDonald, soprano, et Charles Kullback, ténor; orchestre d'Al Goodman.

WEAF — 454.3 mètres — 660 kilocycles
5.45 p.m. — Johnnie Johnston, baryton.
6.15 p.m. — Carol Deia, soprano.
7.30 p.m. — Quatuor à cordes Salinsky.
7.45 p.m. — Jean Sablon, ténor.

WJZ — 394.5 mètres — 760 kilocycles
4.00 p.m. — Matinée Club.
5.00 p.m. — Animal News Club.
8.00 p.m. — Revue Roy Shield.
10.30 p.m. — Le minestrone de NBC.

Radio-Canada

A la mémoire des combattants canadiens morts en France

Conférence du R.C. Desrochers
Le mercredi, 15 septembre, est l'anniversaire de la bataille de Courcette où le 22^e bataillon est couvert de gloire. A cette occasion, le même jour, à 6 h. 15, au théâtre de la Trappe de Radio-Canada, le lieutenant-colonel Henri Desrochers rappellera, dans une conférence, l'action héroïque de ces combattants canadiens qui ont été tués en France. Le lieutenant-colonel Desrochers a participé à la fondation du mémorial canadien et est membre du comité exécutif de la Ligue du Souvenir et de la prière pour les morts canadiens tombés au champ d'honneur.

Jeudi, 16 septembre

Ondes courtes

Buenos-Aires, Argentine — 6 p.m. — Orchestre viennois; orchestre cubain et orchestre mexicain — LAX, 31.06 m., 9.66 még.
LONDRES — 6.30 p.m. — The Greater Right — GPO, GSO, GSD, GSB
LONDRES — 8.30 p.m. — Science — WJAZ, 31.4 m., 9.83 még.
PRAGUE, Tchécoslovaquie — 8.15 p.m. — Choeurs — OLS-4, 25.4 m., 11.84 még.
BERLIN — 8.30 p.m. — Dix Johnnes, violoniste norvégien — DJD, 25.4 m., 11.17 még.

LONDRES — 10.15 p.m. — Récital de folklore irlandais — GSO, GSI, OSD, GSB

Radio-France

(Station coloniale — sur 25.60 mètres)
4.15 p.m. — Concert de musique enregistrée.
5.15 p.m. — Informations en français et en anglais; informations en espagnol, en portugais.
6.00 p.m. — Causette par Mme de Gramont.
7.00 p.m. — Concert de musique enregistrée.
8.00 p.m. — Informations en français et en anglais; informations en espagnol, en portugais.

Radio-Italie

(Station RFO, Rome — sur 25.4 mètres)
8.00 p.m. — L'heure de l'Amérique du Nord — Nouvelles en anglais.

Radio-Etats-Unis

WABC — 348.5 mètres — 860 kilocycles
4.00 p.m. — Howells et Wright, pianistes.
4.30 p.m. — Fanfare de l'Armée américaine.
5.45 p.m. — Le Coin des enfants — Direction Dorothy Gordon.
6.00 p.m. — Championnat de polo.
6.00 p.m. — Del Casino, ténor.
8.00 p.m. — Mélodies poétiques.
8.00 p.m. — L'Orchestre de concert Columbia — Direction Victor Bay.
9.00 p.m. — Les amateurs du major Bowes à Tacoma, Wash.

WEAF — 454.3 mètres — 660 kilocycles
5.15 p.m. — Archer Gibson, organiste.
5.45 p.m. — Johnnie Johnston, baryton.
6.15 p.m. — Variétés vocales.
7.00 p.m. — Show Boat.
7.15 p.m. — Music-Hall Kraft.

WJZ — 394.5 mètres — 760 kilocycles
3.15 p.m. — Stuart Gracey, baryton.
4.45 p.m. — Quatuor à cordes Salinsky.
6.35 p.m. — Tony Russell, ténor.
8.30 p.m. — Helen Traubel, soprano.
10.45 p.m. — Vivian della Chiesa, soprano.

Modemaiselle ou piano

Mlle Pauline-Alma Bally, pianiste, jouera le jeudi, 16, à 10 h. 30, les œuvres suivantes: Hymne après le travail, Ravet; Pavane d'une enfant défunte, Madri; Caprice espagnol, Moskowski.

SOMMAIRE

MERCREDI, 15 SEPTEMBRE
CFCF — 500 mètres — 600 kilocycles
5.30 Heure — Concert, disques.
6.00 Heure — La bourse.
6.15 Causette par le com. Henri Desrochers, baryton. Pour les tombes canadiennes au Mont-des-Cats.

Cine-Guide

Quelques indications sur les films à l'affiche aujourd'hui

(Titre et lieu, enregistré. TOC droits réservés. Ottawa 1937.)

Nous nous efforçons de donner ici sur le scénario, la réalisation et l'interprétation des films des indications qui permettent de reconnaître à travers l'abondante production des studios de France, des Etats-Unis et d'Angleterre, et de faciliter le choix d'un programme qui répondra aux goûts de chacun.

Nous ne tenons aucun compte dans cette colonne des réclames des exploitants du cinéma; tous nos renseignements sont empruntés aux sources les plus autorisées. Et cette chronique ne paraît que pour l'information de nos lecteurs. Elle ne contient aucune annonce payante, ou déguisée sous quelque forme que ce soit.

Nous n'avons pas eu à avoir adopté les cotations morales de la "Centrale Catholique du Cinéma" et de la "Legion of Decency" parce qu'elles ne tiennent pas compte des conditions particulières au Québec, notamment l'absence des enfants et le travail de la censure provinciale. Nous nous en inspirons cependant, conformément aux directives de l'encyclique "Vigilant cura", pour signaler, d'une part, les films hautement recommandables et, d'autre part, ceux qui appellent des réserves sérieuses ou qui sont nettement condamnables; il est entendu que les autres films sont acceptables pour des esprits avertis.

Premières

"Capitol"

THIN ICE — Une idylle dans les Alpes qui promet à la vedette américaine Sonja Henie de déployer ses talents. Production Twentieth Century Fox. Interprètes: Sonja Henie, Tyrone Power, Arthur Treacher, pour tous.
THE LADY ESCAPES — Comédie qui porte sur les problèmes conjugaux et sur les divorces: le mari cherche à chercher un nouveau couple à son ex-femme. Production 20th Century Fox, réalisation d'Arthur Caplan. Interprètes: Gloria Stuart, Michael Whalen, Cora Witherspoon, June Brewster, Don Alvarado. Pour adultes.

"Cinéma de Paris"

4.55 Sommeire.
5.00 Heure.
5.30 Mél-mé.
6.00 Devinette de mademoiselle.
6.15 Variétés.
6.30 Chansons françaises.
6.45 Chansons anglaises.
6.50 Lever de rideau.
7.00 M. Marine Band.
7.15 Chansons anglaises.
7.30 Cordes et clavier.
7.45 Orchestre.
7.50 Concert Master.
8.00 Heure.

JEUDI, 16 SEPTEMBRE

CRCM — 329.7 mètres — 1,000 kilocycles
5.30 Heure — Concert, disques.
6.00 Heure — La bourse.
6.15 Le disque pour tous.
6.30 Tony Russell, ténor, NBC.
6.45 Chansons françaises.
6.50 Lever de rideau.
7.00 M. Marine Band.
7.15 Chansons anglaises.
7.30 Cordes et clavier.
7.45 Orchestre.
7.50 Concert Master.
8.00 Heure.

"Palace"

ARTISTS AND MODELS — Revue à grand spectacle. L'intrigue est ténue, mais les situations et le dialogue sont divertissants. Les producteurs ont dépensé pour la fortune pour ce film dont ils ont soigné tous les détails. Production Paramount. Interprètes: Jack Benny, Ida Lupino, Richard Arlen, Patrick McGuire, Ben Blue, Judy Canova, Cecil Cunningham, Donald Meek, Hedda Hopper, Martha Raye, le chef d'orchestre d'Al Goodman.
UNDER COVER OF THE NIGHT — Roman policier. Vedette: Edmund Lowe.

"Princess"

TOPPER — Comédie fantastique tirée de l'histoire de Topper, les aventures de deux esprits égarés qui se tuent dans un accident d'automobile, qui ne peuvent passer à l'au-delà avant d'avoir accompli une bonne action. Production Hal Roach, réalisation de Norman McLeod. Interprètes: Constance Bennett, Roland Young, Eugene Pallette, Arthur Lake, Hedda Hopper. Pour adultes.

"Saint-Denis"

L'HEURE DU JOUR — Comédie de Vladimir, réalisée par Julien Duvivier. Interprètes: Maurice Chevalier, Elvire Popesco, Aline, Joëlle Day, Marcel Vallée. La manière de faire est celle de situations équivoques ou risquées, d'images inconvénients empruntées au stock de music-hall où des boîtes de nuit oblige les plus strictes réserves pour cette histoire d'une platitude insignifiante. (Cholair).

"Amherst"

LAST TRAIN FROM MADRID — Un film selon la formule de "Grand Hotel", mais avec un certain nombre d'épisodes dramatiques de la guerre civile espagnole au départ du dernier train qui quitte Madrid avant la conquête de la ville. Production Paramount, réalisation de James Hogan. Interprètes: Lew Ayres, Lionel Atwill, Karen Morley, Dorothy Lamour. Pour adultes.

"Belmont"

MAKE WAY FOR TOMORROW — L'histoire pathétique de deux vieux qui décident de se séparer après cinquante ans de mariage parce que ceux-ci ne trouvent plus de place à l'âge pour ne pas assumer leur vie. Réalisation de Leo McCarey. Interprètes: Victor Moore, Burt Lancaster, Thomas Mitchell, Elizabeth Ridson, Minna Gombel, Ray Meyer, Louis Beavers. Pour tous.

WOMAN CHASES MAN — Comédie qui se déroule autour par les "rags" qu'on a trouvés. Interprètes: Arthur Honecker, Joel McCrea, William Wyler, Erik Rhodes, Leona Manera, Ella Logan. Pour tous.

ELFANT BOY — Documentaire anecdotique tiré du "Livre de la Jungle", de Rudyard Kipling. Un film vraiment original.

WGY 379.5
WTO 382.5
WLWL 372.8

RESEAU DE L'EST
Station Ville
Montréal, P.Q. 1050
CRQC Québec, P.Q. 950
CRQC Ottawa, Ont. 1120
CRQC Chicoutimi, P.Q. 1120
CRQC New-Carlisle, P.Q. 950
CRQC Toronto, Ont. 840
CRQC Montréal, N.B. 1240
CRQC Fredericton, N.B. 550
CRQC St-Jean, N.B. 1120
CRQC Sydney, N.E. 1240
CRQC Sudbury, Ont. 840
CRQC Windsor, Ont. 840
CRQC Sarnia, Ont. 840
CRQC Port-Willem, Ont. 730

RESEAU DE L'OUEST
CRQC Winnipeg, Man. 1010
CRQC Regina, Sask. 1010
CRQC Saskatoon, Sask. 840
CRQC Calgary, Alta. 730
CRQC Edmonton, Alta. 730
CRQC Lethbridge, Alta. 840
CRQC Vancouver, Col.-Can. 1100
CRQC Seattle, Wash. 1100
CRQC Portland, Ore. 840
CRQC Tacoma, Wash. 840
CRQC Portland, Ore. 840
CRQC Seattle, Wash. 1100

Postes de Radio-Canada
Station Ville
Montréal, P.Q. 1050
CRQC Québec, P.Q. 950
CRQC Ottawa, Ont. 1120
CRQC Chicoutimi, P.Q. 1120
CRQC New-Carlisle, P.Q. 950
CRQC Toronto, Ont. 840
CRQC Montréal, N.B. 1240
CRQC Fredericton, N.B. 550
CRQC St-Jean, N.B. 1120
CRQC Sydney, N.E. 1240
CRQC Sudbury, Ont. 840
CRQC Windsor, Ont. 840
CRQC Sarnia, Ont. 840
CRQC Port-Willem, Ont. 730

THIN ICE — Une idylle dans les Alpes qui promet à la vedette américaine Sonja Henie de déployer ses talents. Production Twentieth Century Fox. Interprètes: Sonja Henie, Tyrone Power, Arthur Treacher, pour tous.
THE LADY ESCAPES — Comédie qui porte sur les problèmes conjugaux et sur les divorces: le mari cherche à chercher un nouveau couple à son ex-femme. Production 20th Century Fox, réalisation d'Arthur Caplan. Interprètes: Gloria Stuart, Michael Whalen, Cora Witherspoon, June Brewster, Don Alvarado. Pour adultes.

THIN ICE — Une idylle dans les Alpes qui promet à la vedette américaine Sonja Henie de déployer ses talents. Production Twentieth Century Fox. Interprètes: Sonja Henie, Tyrone Power, Arthur Treacher, pour tous.

THIN ICE — Une idylle dans les Alpes qui promet à la vedette américaine Sonja Henie de déployer ses talents. Production Twentieth Century Fox. Interprètes: Sonja Henie, Tyrone Power, Arthur Treacher, pour tous.

THIN ICE — Une idylle dans les Alpes qui promet à la vedette américaine Sonja Henie de déployer ses talents. Production Twentieth Century Fox. Interprètes: Sonja Henie, Tyrone Power, Arthur Treacher, pour tous.

THIN ICE — Une idylle dans les Alpes qui promet à la vedette américaine Sonja Henie de déployer ses talents. Production Twentieth Century Fox. Interprètes: Sonja Henie, Tyrone Power, Arthur Treacher, pour tous.

THIN ICE — Une idylle dans les Alpes qui promet à la vedette américaine Sonja Henie de déployer ses talents. Production Twentieth Century Fox. Interprètes: Sonja Henie, Tyrone Power, Arthur Treacher, pour tous.

THIN ICE — Une idylle dans les Alpes qui promet à la vedette américaine Sonja Henie de déployer ses talents. Production Twentieth Century Fox. Interprètes: Sonja Henie, Tyrone Power, Arthur Treacher, pour tous.

THIN ICE — Une idylle dans les Alpes qui promet à la vedette américaine Sonja Henie de déployer ses talents. Production Twentieth Century Fox. Interprètes: Sonja Henie, Tyrone Power, Arthur Treacher, pour tous.

THIN ICE — Une idylle dans les Alpes qui promet à la vedette américaine Sonja Henie de déployer ses talents. Production Twentieth Century Fox. Interprètes: Sonja Henie, Tyrone Power, Arthur Treacher, pour tous.

THIN ICE — Une idylle dans les Alpes qui promet à la vedette américaine Sonja Henie de déployer ses talents. Production Twentieth Century Fox. Interprètes: Sonja Henie, Tyrone Power, Arthur Treacher, pour tous.

THIN ICE — Une idylle dans les Alpes qui promet à la vedette américaine Sonja Henie de déployer ses talents. Production Twentieth Century Fox. Interprètes: Sonja Henie, Tyrone Power, Arthur Treacher, pour tous.

THIN ICE — Une idylle dans les Alpes qui promet à la vedette américaine Sonja Henie de déployer ses talents. Production Twentieth Century Fox. Interprètes: Sonja Henie, Tyrone Power, Arthur Treacher, pour tous.

THIN ICE — Une idylle dans les Alpes qui promet à la vedette américaine Sonja Henie de déployer ses talents. Production Twentieth Century Fox. Interprètes: Sonja Henie, Tyrone Power, Arthur Treacher, pour tous.

THIN ICE — Une idylle dans les Alpes qui promet à la vedette américaine Sonja Henie de déployer ses talents. Production Twentieth Century Fox. Interprètes: Sonja Henie, Tyrone Power, Arthur Treacher, pour tous.

THIN ICE — Une idylle dans les Alpes qui promet à la vedette américaine Sonja Henie de déployer ses talents. Production Twentieth Century Fox. Interprètes: Sonja Henie, Tyrone Power, Arthur Treacher, pour tous.

THIN ICE — Une idylle dans les Alpes qui promet à la vedette américaine Sonja Henie de déployer ses talents. Production Twentieth Century Fox. Interprètes: Sonja Henie, Tyrone Power, Arthur Treacher, pour tous.

THIN ICE — Une idylle dans les Alpes qui promet à la vedette américaine Sonja Henie de déployer ses talents. Production Twentieth Century Fox. Interprètes: Sonja Henie, Tyrone Power, Arthur Treacher, pour tous.

THIN ICE — Une idylle dans les Alpes qui promet à la vedette américaine Sonja Henie de déployer ses talents. Production Twentieth Century Fox. Interprètes: Sonja Henie, Tyrone Power, Arthur Treacher, pour tous.

THIN ICE — Une idylle dans les Alpes qui promet à la vedette américaine Sonja Henie de déployer ses talents. Production Twentieth Century Fox. Interprètes: Sonja Henie, Tyrone Power, Arthur Treacher, pour tous.

THIN ICE — Une idylle dans les Alpes qui promet à la vedette américaine Sonja Henie de déployer ses talents. Production Twentieth Century Fox. Interprètes: Sonja Henie, Tyrone Power, Arthur Treacher, pour tous.

THIN ICE — Une idylle dans les Alpes qui promet à la vedette américaine Sonja Henie de déployer ses talents. Production Twentieth Century Fox. Interprètes: Sonja Henie, Tyrone Power, Arthur Treacher, pour tous.

THIN ICE — Une idylle dans les Alpes qui promet à la vedette américaine Sonja Henie de déployer ses talents. Production Twentieth Century Fox. Interprètes: Sonja Henie, Tyrone Power, Arthur Treacher, pour tous.

THIN ICE — Une idylle dans les Alpes qui promet à la vedette américaine Sonja Henie de déployer ses talents. Production Twentieth Century Fox. Interprètes: Sonja Henie, Tyrone Power, Arthur Treacher, pour tous.

THIN ICE — Une idylle dans les Alpes qui promet à la vedette américaine Sonja Henie de déployer ses talents. Production Twentieth Century Fox. Interprètes: Sonja Henie, Tyrone Power, Arthur Treacher, pour tous.

THIN ICE — Une idylle dans les Alpes qui promet à la vedette américaine Sonja Henie de déployer ses talents. Production Twentieth Century Fox. Interprètes: Sonja Henie, Tyrone Power, Arthur Treacher, pour tous.

THIN ICE — Une idylle dans les Alpes qui promet à la vedette américaine Sonja Henie de déployer ses talents. Production Twentieth Century Fox. Interprètes: Sonja Henie, Tyrone Power, Arthur Treacher, pour tous.

THIN ICE — Une idylle dans les Alpes qui promet à la vedette américaine Sonja Henie de déployer ses talents. Production Twentieth Century Fox. Interprètes: Sonja Henie, Tyrone Power, Arthur Treacher, pour tous.

THIN ICE — Une idylle dans les Alpes qui promet à la vedette américaine Sonja Henie de déployer ses talents. Production Twentieth Century Fox. Interprètes: Sonja Henie, Tyrone Power, Arthur Treacher, pour tous.

THIN ICE — Une idylle dans les Alpes qui promet à la vedette américaine Sonja Henie de déployer ses talents. Production Twentieth Century Fox. Interprètes: Sonja Henie, Tyrone Power, Arthur Treacher, pour tous.

THIN ICE — Une idylle dans les Alpes qui promet à la vedette américaine Sonja Henie de déployer ses talents. Production Twentieth Century Fox. Interprètes: Sonja Henie, Tyrone Power, Arthur Treacher, pour tous.

THIN ICE — Une idylle dans les Alpes qui promet à la vedette américaine Sonja Henie de déployer ses talents. Production Twentieth Century Fox. Interprètes: Sonja Henie, Tyrone Power, Arthur Treacher, pour tous.

THIN ICE — Une idylle dans les Alpes qui promet à la vedette américaine Sonja Henie de déployer ses talents. Production Twentieth Century Fox. Interprètes: Sonja Henie, Tyrone Power, Arthur Treacher, pour tous.

THIN ICE — Une idylle dans les Alpes qui promet à la vedette américaine Sonja Henie de déployer ses talents. Production Twentieth Century Fox. Interprètes: Sonja Henie, Tyrone Power, Arthur Treacher, pour tous.

LA POCHARDE — Mélodrame tiré du roman de Jules Mary. Interprètes: Germaine Ruer, Bernard Lancret, Jacqueline Dela, Henri Bosc, Robert Fizant.
"La Pocharde" est, au total, un film sans qui exalte l'amour maternel et le sentiment du devoir. L'interprétation est bonne. Seules quelques scènes sont à réserver, encore qu'il y ait lieu de bien marquer que leur objet n'est pas approuvé et sert d'antithèse à l'héroïsme central du film (Cholair).

LA POCHARDE — Mélodrame tiré du roman de Jules Mary. Interprètes: Germaine Ruer, Bernard Lancret, Jacqueline Dela, Henri Bosc, Robert Fizant.

LA POCHARDE — Mélodrame tiré du roman de Jules Mary. Interprètes: Germaine Ruer, Bernard Lancret, Jacqueline Dela, Henri Bosc, Robert Fizant.

LA POCHARDE — Mélodrame tiré du roman de Jules Mary. Interprètes: Germaine Ruer, Bernard Lancret, Jacqueline Dela, Henri Bosc, Robert Fizant.

LA POCHARDE — Mélodrame tiré du roman de Jules Mary. Interprètes: Germaine Ruer, Bernard Lancret, Jacqueline Dela, Henri Bosc, Robert Fizant.

LA POCHARDE — Mélodrame tiré du roman de Jules Mary. Interprètes: Germaine Ruer, Bernard Lancret, Jacqueline Dela, Henri Bosc, Robert Fizant.

LA POCHARDE — Mélodrame tiré du roman de Jules Mary. Interprètes: Germaine Ruer, Bernard Lancret, Jacqueline Dela, Henri Bosc, Robert Fizant.

LA POCHARDE — Mélodrame tiré du roman de Jules Mary. Interprètes: Germaine Ruer, Bernard Lancret, Jacqueline Dela, Henri Bosc, Robert Fizant.

LA POCHARDE — Mélodrame tiré du roman de Jules Mary. Interprètes: Germaine Ruer, Bernard Lancret, Jacqueline Dela, Henri Bosc, Robert Fizant.

LA POCHARDE — Mélodrame tiré du roman de Jules Mary. Interprètes: Germaine Ruer, Bernard Lancret, Jacqueline Dela, Henri Bosc, Robert Fizant.

LA POCHARDE — Mélodrame tiré du roman de Jules Mary. Interprètes: Germaine Ruer, Bernard Lancret, Jacqueline Dela, Henri Bosc, Robert Fizant.

LA POCHARDE — Mélodrame tiré du roman de Jules Mary. Interprètes: Germaine Ruer, Bernard Lancret, Jacqueline Dela, Henri Bosc, Robert Fizant.

LA POCHARDE — Mélodrame tiré du roman de Jules Mary. Interprètes: Germaine Ruer, Bernard Lancret, Jacqueline Dela, Henri Bosc, Robert Fizant.

LA POCHARDE — Mélodrame tiré du roman de Jules Mary. Interprètes: Germaine Ruer, Bernard Lancret, Jacqueline Dela, Henri Bosc, Robert Fizant.

LA POCHARDE — Mélodrame tiré du roman de Jules Mary. Interprètes: Germaine Ruer, Bernard Lancret, Jacqueline Dela, Henri Bosc, Robert Fizant.

LA POCHARDE — Mélodrame tiré du roman de Jules Mary. Interprètes: Germaine Ruer, Bernard Lancret, Jacqueline Dela, Henri Bosc, Robert Fizant.

LA POCHARDE — Mélodrame tiré du roman de Jules Mary. Interprètes: Germaine Ruer, Bernard Lancret, Jacqueline Dela, Henri Bosc, Robert Fizant.

LA POCHARDE — Mélodrame tiré du roman de Jules Mary. Interprètes: Germaine Ruer, Bernard Lancret, Jacqueline Dela, Henri Bosc, Robert Fizant.

LA POCHARDE — Mélodrame tiré du roman de Jules Mary. Interprètes: Germaine Ruer, Bernard Lancret, Jacqueline Dela, Henri Bosc, Robert Fizant.

LA POCHARDE — Mélodrame tiré du roman de Jules Mary. Interprètes: Germaine Ruer, Bernard Lancret, Jacqueline Dela, Henri Bosc, Robert Fizant.

LA POCHARDE — Mélodrame tiré du roman de Jules Mary. Interprètes: Germaine Ruer, Bernard Lancret, Jacqueline Dela, Henri Bosc, Robert Fizant.

LA POCHARDE — Mélodrame tiré du roman de Jules Mary. Interprètes: Germaine Ruer, Bernard Lancret, Jacqueline Dela, Henri Bosc, Robert Fizant.

LA POCHARDE — Mélodrame tiré du roman de Jules Mary. Interprètes: Germaine Ruer, Bernard Lancret, Jacqueline Dela, Henri Bosc, Robert Fizant.

LA POCHARDE — Mélodrame tiré du roman de Jules Mary. Interprètes: Germaine Ruer, Bernard Lancret, Jacqueline Dela, Henri Bosc, Robert Fizant.

LA POCHARDE — Mélodrame tiré du roman de Jules Mary. Interprètes: Germaine Ruer, Bernard Lancret, Jacqueline Dela, Henri Bosc, Robert Fizant.

LA POCHARDE — Mélodrame tiré du roman de Jules Mary. Interprètes: Germaine Ruer, Bernard Lancret, Jacqueline Dela, Henri Bosc, Robert Fizant.

LA POCHARDE — Mélodrame tiré du roman de Jules Mary. Interprètes: Germaine Ruer, Bernard Lancret, Jacqueline Dela, Henri Bosc, Robert Fizant.

LA POCHARDE — Mélodrame tiré du roman de Jules Mary. Interprètes: Germaine Ruer, Bernard Lancret, Jacqueline Dela, Henri Bosc, Robert Fizant.

LA POCHARDE — Mélodrame tiré du roman de Jules Mary. Interprètes: Germaine Ruer, Bernard Lancret, Jacqueline Dela, Henri Bosc, Robert Fizant.

LA POCHARDE — Mélodrame tiré du roman de Jules Mary. Interprètes: Germaine Ruer, Bernard Lancret, Jacqueline Dela, Henri Bosc, Robert Fizant.

LA POCHARDE — Mélodrame tiré du roman de Jules Mary. Interprètes: Germaine Ruer, Bernard Lancret, Jacqueline Dela, Henri Bosc, Robert Fizant.

LA POCHARDE — Mélodrame tiré du roman de Jules Mary. Interprètes: Germaine Ruer, Bernard Lancret, Jacqueline Dela, Henri Bosc, Robert Fizant.

LA POCHARDE — Mélodrame tiré du roman de Jules Mary. Interprètes: Germaine Ruer, Bernard Lancret, Jacqueline Dela, Henri Bosc, Robert Fizant.

"Snowdon" — Opéra filmé, adaptation de l'œuvre de Sigmund Romberg et Rida Johnson Young. Interprètes: Jeanette MacDonald, Nelson Eddy, John Barrymore, Herman Bing, Tom Brown.

"Snowdon" — Opéra filmé, adaptation de l'œuvre de Sigmund Romberg et Rida Johnson Young. Interprètes: Jeanette MacDonald, Nelson Eddy, John Barrymore, Herman Bing, Tom Brown.

"Snowdon" — Opéra filmé, adaptation de l'œuvre de Sigmund Romberg et Rida Johnson Young. Interprètes: Jeanette MacDonald, Nelson Eddy, John Barrymore, Herman Bing, Tom Brown.

"Snowdon" — Opéra filmé, adaptation de l'œuvre de Sigmund Romberg et Rida Johnson Young. Interpr

La liturgie au pays des Esquimaux

Réponse de S. E. Mgr Clabaut à l'enquête sur les tentatives d'adaptation liturgique dans les missions

L'agence romaine des Oblats de Marie-Immaculée publie en date du 1er septembre 1937, une communication intéressante signée de R. P. Armand Clabaut, O.M.I. (maintenant S. E. Mgr Clabaut, coadjuteur de S. E. Mgr Turquetil) sur la liturgie au pays des Esquimaux.

En voici le texte:

Explications des principales prières de la messe

1) Nous avons dans nos livres de prières une explication des principales prières de la messe, faite par Mgr Turquetil. Elle est accompagnée de quelques images montrant les principales parties du Saint-Sacrement, mais l'esprit esquimaux est en général très rebelle à s'assimiler des idées tant soit peu abstraites ou mystiques; il est naturellement porté à croire à l'efficacité extrinsèque et matérielle d'une formule de prière, même s'il n'en saisit pas la signification. C'est pourquoi ces adaptations demandent à être lues et expliquées, et la meilleure façon de le faire est, à mon avis, de les lire et de les commenter durant le Saint-Sacrement lui-même, alors que les différentes parties de la messe se déroulent sous leurs yeux. Après plusieurs exercices de ce genre la plupart sont à même, en les lisant à haute voix à la chapelle ou en particulier chez eux, d'en tirer réellement profit pour leur instruction.

En voici quelques extraits: Offertoire: Père, lorsque ton Fils Jésus était autrefois sur la terre, il s'est donné Lui-même comme l'instrument qui devait nous sauver; il n'a même pas hésité à mourir. Et tu as agréé la mort de ton Fils comme suffisante pour enlever la dette de nos péchés. Voici qu'aujourd'hui encore, Jésus tout en étant au ciel va se donner Lui-même en s'offrant. Aussi ce pain qui va devenir le corps de Jésus, ce vin qui va devenir son sang, agréés-les et sois-en satisfait. Il n'y a pas un homme qui soit bon si ce n'est ton Fils; uni à Jésus, l'ayant comme Intermédiaire, comme celui qui me rend digne, je veux me donner à toi. Accepte-moi, Père, accepte mon âme, mon corps, mon être tout entier, ainsi je ne tromperai pas vers toi. (c'est-à-dire pécher).

Après la Consécration: Merci, merci, ô mon Jésus, d'avoir ainsi ordonné que l'on prie sur ton corps et sur ton sang, comme si on les séparait, bien qu'on ne les sépare certainement pas. Mais quoi! Tu es ici réellement devant moi... et cependant, à te voir, on ne te croirait pas vivant; tu es comme un mort; même quand je te mange, mon palais se trompe. Tu t'es mis en cet état parce que tu nous aimes et afin que nous n'ayons pas peur de toi. Nous te reconnaissons, nous l'adorons comme notre Roi et notre Chef.

A haute voix

2) Pour assurer aux Esquimaux une vie de prières liturgiques, nous suivons la coutume établie par Mgr Turquetil. Toutes les prières sont récitées en commun et à haute voix. Cela assure aux assistants une participation plus active aux offices et aux cérémonies. Ce qui n'empêche pas du reste de leur parler de la prière mentale et de leur en expliquer une méthode très simple.

Les Esquimaux aiment le chant

3) Les Esquimaux aiment le chant. La majorité d'entre eux possèdent une voix juste. Ils connaissent

sent les principales parties de la messe des Morts ainsi que le Kyrie des Anges et le Credo N. III que nous chantons, chaque dimanche. Quelques répétitions en dehors de la messe leur permettent de se familiariser avec les mots latins et ainsi de donner plus d'ampleur à leur voix; naturellement il ne faudrait pas chercher chez eux la prononciation romaine suivant les dernières conclusions des spécialistes en la matière. Mais les résultats sont bien consolants et étonnants, spécialement à l'arrivée du bateau, assistent à nos offices. Ils connaissent également plusieurs autres chants, 3 Tantum ergo, Rorate coeli desuper, Attende Domine, Parce Domine... Je ne doute pas qu'ils puissent également apprendre une autre messe ou d'autres chants, mais...

4) La difficulté vient du petit nombre de chrétiens qui résident ordinairement autour de la Mission. Ici nous n'avons durant l'année qu'une famille de trois membres. Les autres ne viennent qu'une ou deux fois par an et ne séjournent pas assez pour goûter réellement nos offices et se familiariser avec leur chant. C'est cependant bien surprenant comment des enfants qui n'ont assisté qu'à une ou deux grandes messes vous redonnent l'air des Kyrie lorsque vous les retrouvez dans les camps d'hiver et, au moment où vous vous y attendez le moins, vous l'exécutez sur quelque vieux accordéon.

L'exiguïté des chapelles

Une autre difficulté, spécialement pour les jeunes missions, vient de l'exiguïté des chapelles. A Pâques, nous avions 60 assistants à la grande messe. Mais comment voulez-vous qu'il goute un office liturgique, lorsque tassés les uns sur les autres, ils suient tous à grosses gouttes, et lorsque le célébrant peut à peine se déplacer sans heurter les assistants... Vous nous demandez ce qu'il y aurait lieu de souhaiter dans un avenir plus ou moins lointain? Je vous répondrais: du matériel pour bâtir une église convenable.

5) La récitation publique du chapelet se fait tous les dimanches et les jours de fête. C'est aussi ordinairement ce par quoi les chrétiens satisfont au précepte de la prière dominicale lorsqu'ils sont dans leurs camps loin de la mission. Durant le mois de Marie, il y a chaque jour une petite instruction suivie d'une ou de deux dizaines de chapelet.

Cantiques esquimaux

Nous avons une belle collection de 55 cantiques esquimaux. Les uns forment une espèce de catéchisme chanté; d'autres se rapportent aux principales fêtes liturgiques de l'année; il y a des cantiques appropriés pour tous les jours de la semaine, puis enfin un serin en l'honneur de Notre-Seigneur (T. S. Sacrement ou Sacré Cœur), de la sainte Vierge et des saints, pour notre Saint-Père le Pape, pour Mgr l'Evêque. Ces cantiques sont composés sur des airs de cantiques populaires français ou sur des airs de chants liturgiques qu'ils aiment et retiennent facilement.

Je doute fort que les aïeux proprement esquimaux se prêtassent à nos chants religieux; ils sont du reste intimement liés avec la danse au son du tambour, c'est là toute leur raison d'être. Les paroles sont entrecoupées de longs refrains en "ya-ya" qui feraient dans nos églises un effet pour le moins original. Mais on ne discute pas des goûts musicaux d'un peuple. Lorsque nous serons morts, peut-être les futurs prêtres esquimaux se plaindront-ils à faire chanter à leurs ouailles les louanges de N.-D. des Neiges, en les accompagnant de leurs "ya-ya" nationaux.

Glace bénite au lieu d'eau bénite

En fait de sacramentaux, il n'y a guère que le scapulaire du Mont-Carmel et celui du Sacré-Cœur; quelques bénédictions du rituel (revelles, bénédictions pour les adultes ou enfants malades) sont en usage. L'eau bénite n'est employée que durant les offices à l'Eglise; pour que son usage se généralise, il faudrait, je pense, avoir un indult permettant de se servir de glace bénite.

6) Je ne pense pas que nous ayons un indult permettant les chants en langue vigilaire durant les offices solennels. Nous ne le faisons qu'en vertu de la coutume des missions, coutume que nous avons trouvée à notre arrivée. Lorsque les Esquimaux seront capables de chanter des offertoires et des communions en plain-chant, cette coutume tombera probablement d'elle-même. Mais quand sera-ce? Il y a pour le moment bien d'autres choses à leur apprendre.

J'espère que ces quelques lignes satisferont les vénéreux enquêteurs. Qu'ils soient, du reste, bien assurés que nous sommes prêts à changer notre façon de faire, suivant toutes les directions qui nous viendront de Rome.

Armand CLABAUT, O.M.I.
(Repulse Bay, Notre-Dame-des-Neiges).

Avez-vous besoin de bon lit
Adressez-vous au Service de la
brairie du "Devoir", 430 Notre-Dame,
est, Montréal.

Pharmacie

Un contrat collectif

Requête pour l'obtention d'une convention collective de travail entre les pharmaciens et le syndicat des employés de pharmacie

La Gazette Officielle de Québec publiera bientôt la requête suivante adressée au ministre du travail pour l'obtention d'une convention collective de travail entre les pharmaciens et le syndicat des employés de pharmacie. Voici le document:

Requête pour l'obtention d'une convention collective de travail entre:

L'Union des pharmaciens détaillants, Inc., corps politique incorporé par lettres patentes émises en vertu de la troisième partie de la Loi des compagnies de Québec, en date du sixième jour d'août 1929, d'une part;

et
le Syndicat des employés de pharmacie, corps non incorporé mais groupant tous les employés de pharmacie, d'autre part;

Les requérants demandent que la présente convention collective de travail, intervenue entre les parties sus-mentionnées, soit rendue obligatoire pour les employeurs et les salariés visés par ladite convention, en vertu des dispositions de la Loi relative aux salaires des ouvriers, (I Geo. VI, ch. 49) suivant les conditions ci-après:

I — La présente convention s'étend à tout établissement, ou rayon d'établissement, où on mélange, fabrique, distribue ou vend au détail des remèdes de toutes sortes, brevetés ou non brevetés, que l'on y pratique qu'une seule ou toutes les opérations ci-dessus mentionnées. La présente convention ne s'étend pas aux établissements de gros, laboratoires, mais seulement pour leurs transactions avec les pharmaciens, médecins, médecins-vétérinaires, dentistes, hôpitaux et marchands faisant le commerce de remèdes.

II — La juridiction territoriale déterminée par la présente convention comprend l'île de Montréal, l'île Jésus et les villes de Saint-Lambert, Longueuil, Montréal-Sud, Laprairie, Dorval et Vaudreuil.

III — La présente convention entrera en vigueur le premier jour de novembre 1937, et restera en force jusqu'au premier jour de novembre 1938. Elle se renouvellera automatiquement pour un an après le 1er novembre 1938, à moins que les parties contractantes ne donnent mutuellement un avis, par écrit, quatre mois avant l'expiration de la convention, de leur désir d'amender ou de révoquer la présente convention.

IV — Les heures de travail pour les classes A, B, C, D, E, F, G, sont fixées comme suit: cinquante-six heures par semaine de sept jours.

Les heures de travail pour la classe H sont fixées comme suit: quarante-huit heures pour une semaine de six jours. Il n'est pas fixé de limite d'heures de travail pour la classe I.

V — Les taux minima de salaires pour les employés dans ladite profession et ledit commerce sont fixés d'après la classification énumérée au paragraphe IV, et basés sur les connaissances et l'habileté requises des employeurs et des employés pour remplir convenablement les obligations de leurs charges, comme suit:

Classe A, cinquante sous de l'heure.
Classe B, quarante sous de l'heure.
Classe C, trente sous de l'heure.
Classe D, vingt-cinq sous de l'heure.
Classe E, vingt sous de l'heure.
Classe F, quinze sous de l'heure.
Classe G, sans salaire fixe. Chaque patron étant libre de fixer la rémunération qu'il juge raisonnable.

Classe H, trente sous de l'heure.
Classe I, un salaire hebdomadaire de vingt-cinq dollars par semaine.

VI — Classifications et définitions:
Classe A: Celui qui détient une licence de pharmacien émise par l'Association pharmaceutique de la province de Québec.

Classe B: Celui qui détient un degré de bachelier en pharmacie émis par l'Université de Montréal ou un certificat d'examen mineur émis par l'Association pharmaceutique de la province de Québec.

"C": celui qui détient un certificat d'enregistrement comme élève en pharmacie, émis par l'Ass. Phar. de la Prov. de Qué. et peut justifier qu'il a quatre années d'expérience.

"D": celui qui détient un certificat d'enregistrement comme élève en pharmacie, émis par l'Ass. Phar. de la Prov. de Qué. et peut justifier qu'il a trois années d'expérience.

"E": celui qui détient un certificat d'enregistrement comme élève en pharmacie, émis par l'Ass. Phar. de la Prov. de Qué. et peut justifier qu'il a deux années d'expérience.

"F": celui qui détient un certificat d'enregistrement comme élève

en pharmacie, émis par l'Ass. Phar. de la Prov. de Qué. et peut justifier qu'il a une année d'expérience.

"G": celui qui détient un certificat d'enregistrement comme élève en pharmacie, émis par l'Ass. Phar. de la Prov. de Qué. et peut justifier qu'il a au moins un an d'expérience.

"H": celui qui ne possède pas les qualifications requises pour l'obtention d'un certificat des classes A, B, C, D, E, F, G, mais est employé dans une pharmacie ou autre établissement où l'on vend des remèdes brevetés au détail, mais pour la vente des remèdes brevetés seulement.

Classe I: celui qui ne possède pas les qualifications requises pour l'obtention d'un certificat des classes A, B, C, D, E, F, G, mais fait de la sollicitation de porte en porte, soit dans les résidences ou dans les magasins autres que ceux dans lesquels on fait le commerce de détail des remèdes brevetés, offre en vente ou vend des remèdes brevetés.

En Alberta

Session le 24 septembre

Durée de trois ou quatre jours

Edmonton, 15. — (C.P.) — Une session spéciale de l'Assemblée législative d'Alberta s'ouvrira le 24 septembre. La prorogation se produira trois ou quatre jours plus tard. C'est ce que le premier ministre, M. Aberhart, a annoncé hier.

La proclamation de cette session se fera probablement dans une couple de jours. Le gouvernement a l'intention de présenter deux ou trois projets de lois, ainsi que des amendements à deux ou trois lois actuelles. Selon toute vraisemblance, l'un ou l'autre de ces projets de lois intéressera les banques.

Peu après le départ par Ottawa des nouvelles lois albertaines relatives aux banques, M. Aberhart annonça que le parlement allait être convoqué pour prendre les mesures "qui s'imposent en face de la situation créée par ce désastre".

Dans une lettre à M. King, le premier ministre albertain annonçait que les lois relatives aux banques seraient mises en vigueur sans retard. Elles seront probablement présentées dès le premier jour de la session spéciale qui commencera le 24.

Association pharmaceutique de la province de Québec

L'examen semi-annuel pour l'admission à l'étude de la pharmacie a eu lieu les 2 et 3 septembre 1937 à l'Université de Montréal et à l'Université Laval, Québec, avec le résultat suivant:

Admis à l'étude de la pharmacie: MM. Jean-Paul Gauvin, Emile Gagné.

Admis sur les lettres: M. J.-S. Bolduc.

Admis sur les sciences: MM. H.-J. Chertef, Jean-Louis East, B. Shara.

Le candidat suivant aura une matière à reprendre au prochain examen: M. Alex. Pfeffer.

Les examinateurs étaient MM. le Dr W.-H. Atherton, Aimé Cousineau, l'abbé René Bachand, avec MM. Emile Lafrance, assesseur général; Omer Couture, proviseur pour Québec, et H.-J. Pilon, secrétaire.

Cours d'arts et métiers

Le directeur des écoles d'arts et métiers de Montréal, M. Gabriel Rousseau, nous fait tenir le communiqué suivant:

La réouverture des cours de la section des arts: dessin à main levée, architecture, modelage et sculpture, aura lieu le 1er octobre prochain.

On peut s'inscrire à ces cours, à partir du 15 septembre, au Monument National, de 10 h. à midi, de 2 h. à 4 h. et de 7 h. à 8 h. (téléphone: LANCaster 4419).

La réouverture des cours de la section des métiers: dessin industriel, menuiserie et modelage, électricité, mathématiques et physique industrielle, aura lieu le 4 octobre.

On peut s'inscrire à ces cours, à partir du 15 septembre, en s'adressant à M. J.-R. Renaud, directeur de l'école Louis-Hébert, 6361, 6e avenue, Rosemont, tél.: CLA. 1019.

Nouveau provincial des Oblats en France

Paris. (Par courrier). — Le R. P. François Masson, O.M.I., provincial de la 1ère province oblata de France depuis 1933, a pris l'administration générale, vu l'état de sa santé précaire, de la relève de ses fonctions. A été nommé pour le remplacer, le R. P. Victor Gaben, jusqu'alors supérieur du Juniorat de Lyon-Saint-Foy.

Son conseil sera composé comme suit: RR. PP. François Masson, Maurice Bros, Alfred Pavillet, Hilaire Balmès et Edmond Serrel, économiste provincial.

Pour l'Asie

Départ de missionnaires

La cérémonie religieuse d'hier après-midi — Allocution de S. E. Mgr Prud'homme — En route pour Vancouver

Hier, avait lieu le treizième départ des Missionnaires des Missions étrangères de Pont-Viau pour l'Asie. Un cachet tout spécial le marquait cette année, car, pour la première fois, les partants se dirigeaient non plus vers un seul territoire à évangéliser, mais bien vers trois régions de missions. De plus, le départ de M. l'abbé Clovis Rondeau, premier compagnon de M. le chanoine Roch dans l'organisation de la Société en 1921, accentuait l'intérêt attaché à un pareil événement.

Les nouveaux apôtres se distribuent ainsi: pour fonder la mission de Davao, île de Mindanao, Philippines: MM. les abbés Clovis Rondeau, supérieur, de Saint-Félix de Valois, Clovis Thibault, de Danville, Conrad Côté, de Saint-Ferdinand de Mécanic, Léo Lamy, de Sherbrooke, et Omer Leblanc, de l'Anse aux Gascons (Bonaventure).

De plus, s'acheminant vers le vicariat de Szepingai au Mandchou-ri: MM. les abbés Laurent Beaudouin, de Fortierville (Lobinier), Paul Guilbault, de Lourdes (Joliet), et Alex. Gauvreau, de Montréal, et l'abbé Eustache Dumais, de Saint-Joseph de Lévis (Rimouski), étant destiné pour la nouvelle préfecture apostolique de Linton, Mandchoukou.

A part ces neuf prêtres de la Société des Missions étrangères, prenaient aussi part à cette cérémonie quatre autres missionnaires: les RR. Soeurs Sainte-Jeanne de Valois et Pierre-Julien, des Soeurs missionnaires de l'Immaculée-Conception, et les RR. SS. Marie de Jésus-Eucharistie et Marie de Saint-Thomas d'Aquin, des Antoniennes de Marie, toutes à destination de la Mandchourie. Les RR. FF. Georges-Henri Aubin et Léopold Plante, des Clercs de Saint-Viateur, en route pour le même poste, avaient fait leur départ le dimanche précédent.

L'église du Très-Saint-Enfant-Jésus avait été prise d'assaut bien longtemps avant l'heure de la cérémonie, qui débuta par l'entrée processionnelle du clergé et des missionnaires. M. le curé Eugène Dufresne souhaita la bienvenue à S. E. Mgr J.-H. Prud'homme, évêque titulaire de Salde, qui a fixé sa demeure au séminaire de Pont-Viau. Il souligna avec bonheur la générosité du Canada français, qui prodigue pour la propagation de l'Evangile son or, ses fils et ses filles.

S. Ex. Mgr Prud'homme prononça ensuite une allocution très impressionnante. Affirmant et prouvant la primauté de l'esprit sur la matière, il fit voir que seule l'Église catholique assure ce primat dans le monde. Puis se tournant vers nos missionnaires, Son Excellence les considéra comme une preuve vivante et actuelle de cette victoire de l'esprit, baigné par la grâce, sur la matière domptée jusque dans ses ultimes retranchements. Son Excellence eut pour la province de Québec catholique des éloges généreux et pour la Société des Missions étrangères de Pont-Viau des mots remplis d'une paternelle et encourageante admiration.

Vint ensuite la cérémonie du bûlement des pieds, suivie du salut du Très-Saint-Sacrement et la vénération par les fidèles des crucifix des missionnaires.

A 7 h. 50 p.m., cette vaillante cohorte d'apôtres prenait le train en route pour Vancouver, où elle s'embarquera le 18 septembre sur l'Empress of Asia.

Le banquet en l'honneur de Mgr Gauthier

C'est le jeudi 30 septembre qu'aura lieu à la maison-mère des Soeurs Grises, rue Guy, le banquet en l'honneur de S. E. Mgr Georges Gauthier, archevêque-coadjuteur de Montréal, pour commémorer ses noces d'argent épiscopales.

LA DOCTRINE SOCIALE DE L'EGLISE

résumée dans les encycliques "Rerum Novarum" et "Quadragesimo Anno"

par le R. P. RUTTEN, O.P.

Brochure de 408 pages \$1.00 franco.

Service de Librairie du "Devoir" 430 Notre-Dame est, Montréal.

Le départ de Me Emile Massicotte

Déclaration du commissaire des incendies qui siégeait hier pour la dernière fois

Me Emile Massicotte, qui siégeait hier après-midi pour la dernière fois comme commissaire de la Commission des incendies, a déclaré, en faisant ses adieux, qu'il rendrait jugement dans quelques jours, au sujet de l'enquête de la Commission des incendies sur les explosions qui, le 25 juin dernier, ont causé trois morts et ont fait une centaine de blessés, au garage Laurier. Il y a possibilité que le jugement en question soit rendu public vendredi prochain. Le commissaire Massicotte a annoncé aux journalistes présents, que le rapport était prêt.

Déclaration de M. Massicotte

Voici la déclaration de Me Massicotte remise aux journaux:

"Je cesse mes fonctions de commissaire. Je me retire aujourd'hui d'un poste que j'ai occupé depuis sept ans, conjointement avec M. D. R. Walsh, commissaire de langue anglaise. Nous avions tous deux été nommés en 1930 et j'avais moi-même, succédé à M. Rodolphe Latulippe, décédé quelque temps avant ma nomination.

"En quittant mon poste, je tiens à rendre hommage au dévouement et à la loyauté de ceux qui m'ont secondé dans mon travail. Je laisse mon poste sans amertume ni aigreur, mais avec le regret de me séparer de ceux qui ont rivalisé de zèle et d'ardeur pour faciliter l'accomplissement de ma tâche.

"J'emporte la satisfaction d'avoir accompli totalement mon devoir.

"Je remercie le personnel de la Commission des incendies de sa collaboration continuelle. Je lui salue de sa courtoisie et de son dévouement.

"Je tiens aussi à rendre hommage à nos pompiers. J'ai été à même de constater la bravoure et la générosité de ces hommes qui, chaque jour, au risque des plus grands dangers, se dépensent pour protéger nos vies et nos biens.

"Je remercie surtout les hommes de la caserne numéro 20, avec qui j'ai été quotidiennement en contact. Je les remercie de leur courtoisie et de leur dévouement; ils n'ont jamais cessé de faire l'impossible pour m'être utiles et agréables.

"Je rends mes hommages aux officiers et au personnel des quartiers-généraux. Je garderai d'eux un cordial souvenir.

"Je me réjouis simultanément de ce que mon collègue de langue anglaise m'a fait en subir l'injustice qui m'a été faite.

"Je le quitte avec regret et lui souhaite un prompt rétablissement.

"Au nouveau commissaire, je souhaite une carrière loyale et fructueuse. J'ai conscience qu'il remplira sa tâche à la satisfaction de tous. Puissent les deux commissaires recevoir de nos gouvernements actuels ou futurs un traitement réel de justice, d'équité et d'humanité et non pas le traitement de justice, d'équité et d'humanité dont on parle tant, mais dont les effets se font si étrangement sentir.

"J'ai terminé mon enquête sur le désastre de la rue Laurier; mon verdict est prêt, ainsi que mon rapport et je les ferai parvenir à qui de droit, en temps et lieu."

TARIF des annonces classifiées du "DEVOIR"

Téléphone: BELair 3361

1 son le mot, 25c minimum comptant.

Annonces factures, 15c le mot, 40c minimum.

NAISSANCES, SERVICES, SERVICES ANNIVERSAIRES, GRANDS MARIAGES, REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES ET AUTRES, 2c par mot, minimum de 50c. FIANÇAILLES, PROCELS MARIAGES, MARIAGES, \$1.00 par insertion.

COMPTABILITE

Ne payez pas plus que vous ne devez. Faites préparer vos rapports pour impôts de tous genres par un comptable expert. C.R. 5699.

ELEVES DEMANDES

GABRIEL, CURSON, Prix d'Europe, compositeur. Solfège, chant, piano, violoncelle, harmonie, contrepoint, composition. 3710, Chemin Beine-Marie, angle Chemin Côte-des-Neiges. WA. 6604, EL. 6070. 18-9-37

MEUBLES à VENDRE

MEUBLES, poêles, fournaux, poêles à gaz, vente, réparations, échanges. Facilité de paiement. J.-B. Paquin, 1192 Magasin, CHerrier 1882. 16-9-37

Feu M. Robert Cooke

M. Robert Cooke, homme d'affaires bien connu et membre de l'une des plus vieilles familles d'Outremont, est décédé subitement hier à l'âge de 73 ans. Il avait été durant plusieurs années échevin d'Outremont et président du comité des finances du conseil municipal. Avant sa retraite, il y a sept ans, il était vice-président et directeur-gérant de la Toilette Landries.

"Le Secret du Camélia"

Notre nouveau feuilleton

"Le Secret du Camélia"

le feuilleton dont le "Devoir" commencera demain

la publication est, ainsi

que l'indique son titre, un

émouvant récit d'aventures,

que traverse, comme

il convient dans les feuilletons, une histoire d'amour.

Il y a donc là de la matière

pour tous les goûts.

Retenez le "Devoir" de

jeudi et des jours suivants.

AVIS DE BREVET

A TOUS LES INTERESSES:

Sachez que le propriétaire du brevet canadien No 284.316, WILLIAM COLE, de Bristol, Angleterre, accordé le 30 octobre 1926, pour "MACHINE A CHAÎNETTES" désirent accorder des licences à des industriels pouvant s'occuper de l'exploitation de cette invention ou consentir à leur céder ses droits sur ce brevet.

Pour autres renseignements, adressez-vous à MARION & MARION, 1255 rue Université, Montréal.

AVIS DE BREVET

A TOUS LES INTERESSES:

Sachez que les propriétaires du brevet canadien No 294.708, CARLTON PIPE JOINT CO. LIMITED, cessionnaire de R. P. Harris de Oakfield, Warwickshire et R. W. Spencer, de South Kirby, Yorkshire, tous deux d'Angleterre, accordé le 12 novembre 1929, pour "JOINT DE TUYAUX" désirent accorder des licences à des industriels pouvant s'occuper de l'exploitation de cette invention ou consentir à leur céder leurs droits sur ce brevet.

Pour autres renseignements, adressez-vous à MARION & MARION, 1255 rue Université, Montréal.

AVIS DE BREVET

A TOUS LES INTERESSES:

Sachez que les propriétaires du brevet canadien No 336.994, NIRONA-VERKEER NEDERLAND, cessionnaire de Richard Nier, de Bielefeld, Allemagne, accordé le 26 septembre 1933, pour "DISPOSITIF ANTIDÉBRAYAGE" désirent accorder des licences à des industriels pouvant s'occuper de l'exploitation de cette invention ou consentir à leur céder leurs droits sur ce brevet.

Pour autres renseignements, adressez-vous à MARION & MARION, 1255 rue Université, Montréal.

AVIS DE BREVET

A TOUS LES INTERESSES:

Sachez que les propriétaires du brevet canadien No 344.530,

L'industrie de la pulpe et du papier au Canada

Le groupe industriel le plus important

Ottawa, 14. — Au point de vue de l'emploi, l'industrie de la pulpe et du papier est la plus importante du Canada en 1935; sa production brute n'est pas en valeur que par le groupe de la réduction et de l'affinage des métaux non ferreux, et les centrales électriques seules la précèdent au regard des capitaux engagés et de la valeur nette de la production.

En considérant uniquement la production manufacturière de cette industrie, c'est-à-dire sa production de pulpe et de papier, on estime à \$185,144,603 la valeur brute de sa production en 1936, soit une augmentation de 13.8% sur les chiffres de 1935 et 50% de plus qu'en 1933, année où la production fut la plus faible. En dépit de cette augmentation, la valeur de la production de 1936 est de 24% inférieure à la valeur maximum atteinte en 1929.

La valeur nette de la production, c'est-à-dire ajoutée par la fabrication, est l'un des meilleurs critères de l'importance relative d'une industrie manufacturière. Conformément à une résolution de la Conférence des Statisticiens du Commonwealth britannique, tenue en 1935, la valeur nette de la production est calculée en soustrayant le coût des matières premières et fournitures, du combustible et de l'électricité, de la valeur brute des produits. Antérieurement, le coût des matières premières en était seul déduit. Dans l'industrie de la pulpe et du papier, le coût des matières premières comprend la valeur du bois à pulpe, des produits chimiques et des fournitures servant à la fabrication de la pulpe, ainsi que la valeur de la pulpe, des produits chimiques et des fournitures servant à la fabrication du papier. La pulpe fabriquée dans les pulperies-papeteries est transformée ensuite en papier dans les mêmes établissements, ce qui exclut de ces calculs; on ne la considère ni comme un produit des pulperies ni comme une matière première des papeteries.

En ce qui concerne la valeur nette de la production, l'industrie de la pulpe et du papier n'est inférieure qu'aux centrales électriques.

La production nette pour 1936 a été de 6.3% supérieure à celle de 1935 et 53.2% plus élevée que celle de 1933, niveau minimum durant la crise; mais elle a été quand même 28.4% plus basse qu'en 1929, l'année-somme.

Si l'on faisait entrer en ligne de compte les opérations des chantiers d'abatage, la valeur totale pour le Canada de toutes les phases de cette industrie serait alors représentée par la somme de la valeur du bois à pulpe et de la pulpe exportée ainsi que de la valeur brute du papier et ses dérivés. Ce mode de procéder a pour effet de supprimer tout double emploi susceptible de dériver de l'addition du bois à pulpe consommé dans les pulperies canadiennes et de la pulpe transformée dans les papeteries canadiennes; malheureusement il ne permet pas de connaître la valeur de la pulpe consommée au Canada à des fins autres que la fabrication du papier, tel que, par exemple, la fabrication de soie artificielle, des objets en pâte pressée, etc. Pour l'année 1936 ce total s'est élevé à \$187,377,700, comparativement à \$164,860,885 en 1935.

93 pulperies et papeteries

Quatre-vingt-treize pulperies et papeteries ont été exploitées en 1936, soit deux de moins que l'année précédente. Une pulperie de l'Ontario, la définitivement fermée des portes et l'unique fabrique canadienne de pulpe à la soude s'est usionnée avec une pulperie-papeterie de la même province. Une

pulperie-papeterie du Québec, dont seule la pulperie avait été exploitée l'année précédente, rouvrit sa papeterie en 1936. Dans l'ensemble, cela fait une pulperie de moins dans le Québec et deux de moins dans l'Ontario, et une pulperie-papeterie de plus dans le Québec.

En 1936, les 69 établissements fabriquant de la pulpe en ont produit 4,485,445 tonnes valant \$82,336,953, comparativement à 3,808,341 tonnes valant \$79,722,039 l'année précédente, ce qui représente une augmentation de 16 p.c. en volume et de 15.8 p.c. en valeur. A elles seules les pulperies-papeteries ont produit plus de 79 p.c. de cette pulpe, soit 3,558,545 tonnes valant \$55,713,784, pour leur propre usage dans la fabrication du papier; c'est là une augmentation de 16.8 p.c. en volume et de 17.8 p.c. en valeur sur 1935. La pulpe fabriquée pour l'exportation formait 17 p.c. de la production totale, enregistrant une augmentation de 12.3 p.c., tant en volume qu'en valeur, comparativement à 1935. Le reste de la production totale, soit environ 4 p.c., a été fabriqué pour vente au Canada, et on constate une augmentation de 14 p.c. en volume et de 16 p.c. en valeur sur l'année précédente.

Les 68 établissements fabriquant le papier en 1936 ont produit 3,807,329 tonnes valant \$147,854,652, comparativement à 3,280,896 tonnes valant \$130,193,803 en 1935, soit une augmentation de 16 p.c. en volume et de 13.5 p.c. en valeur. Le groupe de provinces comprenant la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick et le Manitoba enregistre le plus fort gain en volume, soit 18.3 p.c.; le Québec vient ensuite avec 18.2 p.c., puis l'Ontario avec 14.5 p.c., et enfin la Colombie canadienne avec 6.9 p.c.

Papier à journal

La production de papier à journal représente 84.7 p.c. de la production totale de papier en 1936. Le papier à journal fabriqué se chiffre à 3,225,386 tonnes valant \$105,214,533, comparativement à 2,765,444 tonnes valant \$91,762,201 en 1935; il y a donc augmentation de 16.6 p.c. en volume et de 14.7 p.c. en valeur totale. La production de papier à journal en 1936 établit un nouveau record pour le Canada.

La production de 1935 avait dépassé par 40,000 tonnes la production maximum atteinte en 1929 avec 2,725,331 tonnes, mais la production de 1936 avec une augmentation de 460,000 tonnes sur l'année précédente fut de 19 p.c. supérieure à celle de 1929; sa valeur, toutefois, était inférieure à celle de 1929 par \$46,000,000, soit 30 p.c. La production canadienne de papier à journal en 1936 fut trois fois et demie celle des Etats-Unis et formait 72 p.c. de la production totale pour l'Amérique du Nord qui s'élevait à 4,440,000 tonnes. On a estimé à 8,220,000 tonnes la production mondiale de papier à journal pour 1936, le Canada y contribuant plus d'un tiers, soit 39 p.c. environ, trois fois et demie ce que fabrique la Grande-Bretagne qui tient le deuxième rang avec 12 p.c. Les Etats-Unis ont fourni 11 p.c. à la production mondiale, l'Allemagne 6 p.c., la Finlande et le Japon 5 p.c. chacun, la France 4 p.c., Terre-Neuve 4 p.c., et les autres pays de plus faibles pourcentages. On estime à 1,783,350 tonnes la production canadienne pour les six premiers mois de 1937, ce qui représenterait une augmentation de près de 295,000 tonnes, ou de 19.7 p.c. sur la période correspondante de 1936.

La production des autres papiers a aussi augmenté. Celle du papier à livres et à écrire et des autres papiers fins a monté de 7 p.c. en volume et de 4 p.c. en valeur; le volume du papier d'emballage s'est accru de 19 p.c. et sa valeur de 12 p.c.; seulement, la production du papier de soie a augmenté de 3 p.c.; celle du carton a monté d'environ 15 p.c., avec une légère augmentation de la valeur moyenne par tonne comparativement à l'année précédente.

Depuis quelques années, on constate dans l'industrie du papier une tendance à poursuivre dans la papeterie même la transformation du papier: en essuie-mains, serviettes, papeterie et autres produits de fabrication plus avancée.

Capitaux

Les capitaux engagés dans l'industrie de la pulpe et du papier se chiffraient à \$539,350,001 en 1936, comparativement à \$545,572,938 en 1935. Il y eut donc diminution de 1.2 p.c. sur 1935 et de 2.8 p.c. sur 1934. Seuls les capitaux engagés dans les établissements en exploitation sont compris dans ces chiffres. La province de Québec enregistre la plus forte diminution, une baisse de la valeur des terrains, des bâtiments et de l'outillage ayant entraîné la baisse de la somme des capitaux engagés en dépit d'une hausse importante dans le fonds de roulement.

Le chiffre total de l'emploi, y compris employés et ouvriers, dans l'industrie de la pulpe et du papier a atteint 30,054 en 1936, comparativement à 27,836 l'année précédente, soit une augmentation de 8 p.c. Les appointements et salaires se totalisaient à \$40,063,852, comparativement à \$35,893,313 en 1935, ce qui équivaut à une augmentation de 11.6 p.c.

BOIS A PULPE UTILISE

Pourcentage du volume total... 49.9
Pourcentage de la valeur totale... 47.8
PULPE PRODUITE: Pourcentage du volume total... 49.9
Pourcentage de la valeur totale... 47.8
PAPIER PRODUIT: Pourcentage du volume total... 51.7
Pourcentage de la valeur totale... 50.0

La valeur totale de toutes les matières premières ayant servi à la fabrication de la pulpe de bois en 1936 a été de \$1,269,653; la valeur totale de la pulpe produite, y compris celle des pulperies-papeteries pour leur propre usage, atteint \$92,336,953.

La valeur totale de toutes les matières ayant servi à la fabrication du papier en 1936, y compris la valeur de la pulpe produite dans les pulperies-papeteries pour leur propre usage, se chiffre à \$76,585,710; la valeur totale du papier et des autres produits fabriqués dans les papeteries a été de \$147,854,652.

Exportations

Les exportations canadiennes de pulpe de bois au cours de l'année civile 1936 se sont élevées à 754,496 tonnes valant \$31,246,695, comparativement à 662,475 tonnes valant \$27,625,730 en 1935, soit une augmentation de 13.9% en volume et de 13.1% en valeur. Par contre on a importé au Canada, l'année dernière, 19,201 tonnes de pulpe de bois, comparativement à 16,378 tonnes en 1935, soit 17% de plus; toutes ces importations sont venues des Etats-Unis, sauf une faible quantité de pâte mécanique.

Les exportations canadiennes de papier et d'articles en papier en 1936 ont été évaluées à \$110,861,428, comparativement à \$94,041,591 en 1935. Ces exportations consistaient principalement en papier à journal dont on a exporté 2,993,089 tonnes valant \$103,639,634; 2,398,672 tonnes de ce papier à journal, valant \$83,645,931, sont allées aux Etats-Unis. Les exportations de papier à journal tiennent le deuxième rang parmi les exportations canadiennes, le blé occupant la première place. Les exportations canadiennes de papier à journal sont supérieures à celles de tous les autres pays réunis. Le papier à journal exporté en 1936 enregistre une augmentation de 16.2% en volume et de 17.9% en valeur sur les chiffres de l'année précédente pour laquelle on a rapporté 2,574,987 tonnes valant \$87,924,251. Les importations canadiennes de papier et d'articles en papier en 1936 s'élevaient à \$6,706,408, soit 16% de plus que l'année précédente.

Pour sa part, l'industrie de la pulpe et du papier a contribué plus

Bois à pulpe

La production apparente de bois à pulpe en 1936 a été de 7,002,057 cordes de bois brut (i.e. non écorcé) et valait \$48,680,200, comparativement à 6,095,016 cordes valant \$41,195,871 en 1935; il y eut donc augmentation de 907,041 cordes ou 14.9% en volume et de \$7,484,329 ou 18% en valeur totale. De la production totale, 5,775,894 cordes, soit environ 82% valant \$40,455,656, furent dépensées dans les pulperies canadiennes, tandis que 1,226,163 cordes, valant \$8,224,543, représentèrent les autres 18%, furent exportées. La proportion de bois à pulpe canadien exporté à l'étranger ou non manufacturé n'a pas augmenté en 1936, bien que de fait ces exportations aient été de 11% supérieures à celles de l'année précédente. Les importations canadiennes de bois à pulpe en 1936 n'atteignaient pas la moitié de celles de 1935, s'élevant à 9,591 cordes de bois brut seulement, comparativement à 19,940 cordes l'année précédente; ces importations sont donc sans grande importance. La qualité totale de bois à pulpe utilisée dans les pulperies canadiennes en 1936 donne une augmentation de 15.4% sur celle de 1935. Le tableau ci-dessous montre la part de chaque province en 1936 par rapport à la quantité et à la valeur totales du bois à pulpe utilisé et de la production de pulpe et de papier:

Québec	Ontario	Colombie Britannique	Autres provinces
49.9	28.0	7.8	15.3
47.8	31.6	7.2	13.4
49.9	28.0	9.2	12.9
47.7	29.2	7.8	13.2
51.7	30.5	8.4	9.8
50.0	32.8	8.0	9.2

de 36% à l'excédent des exportations sur les importations, se chiffrent à \$92,711,000, que l'on a réalisés au Canada au cours de l'année civile 1936. La contribution de cette industrie toute entière à la balance commerciale favorable a été d'environ \$145,008,660.

Lettres au "Devoir"

Nous ne publions que les lettres signées ou des communications accompagnées d'une lettre signée avec adresse authentique. Nous ne prenons pas la responsabilité de ce qui paraît sous cette rubrique:

Encore la question scolaire à Témiscamingue

Notre-Dame du Nord, P.Q., Le 9 septembre 1937
Le Devoir, Montréal.

Monsieur le rédacteur,
Le Devoir du 7 septembre nous apporte deux faits qui auraient mérité d'être encadrés ensemble. En page 2, on se félicite de la coopération des administrations québécoise et ontarienne, coopération démontrée par la construction d'un chemin public en terre ontarienne, chemin que M. Hepburn déclare devoir servir surtout aux gens du Québec, et M. Heenan félicite les ouvriers d'une pulperie québécoise d'assister avec leurs drapeaux à l'inauguration officielle de ce chemin ontarien.

En page 6, un correspondant paraît offusqué — justement — parce que les enfants de la ville de Témiscamingue, c'est-à-dire les enfants de ces mêmes ouvriers québécois, félicités par M. Heenan, sont instruits, éduqués d'après le programme, les règlements de la Commission scolaire d'Ontario. Hélas! M. Emile Benoit n'a pas fini ses découvertes au comté de Témiscamingue. Que dira-t-il quand il aura visité la ville de Témiscamingue? Qu'il y a là une ville d'environ 5,000 âmes, incorporée il y a vingt ans, sous le nom de Ville Keepawa, ville autonome, ville fermée où l'on ignore le code municipal de Québec, ville où il n'y a pas de terrain à vendre, ville royale de la compagnie de pulperie. Ville où, vers 1920, il se joua un drame qui anéantit en silence 50 à 60 millions de piastres actions et obligations que la Cie de pulpe de ce temps-là avait vendues au bon public! Il dira aussi que la Voirie québécoise a réussi depuis vingt ans à dépenser des centaines de mille piastres pour ne pas ouvrir le moindre chemin carrossable qui reliait cette ville de Témiscamingue à aucun village ou village du Québec! Que les seuls débouchés de cette ville québécoise sont en Ontario!

Oh! la bonne coopération qui permet aux gens du Québec d'aller porter le bénéfice de leur industrie, de leur travail, en Ontario, qui permet à M. Heenan de supplanter M. Tremblay auprès des ouvriers québécois de la ville de Témiscamingue! Et quel'un oserait se formaliser que les enfants canadiens-français de la ville de Témiscamingue soient instruits, éduqués, régis, par les méthodes et règlements de la Commission scolaire d'Ontario! Et parce que l'on insuffle à ces écoliers québécois, l'idéal, la mentalité des gens qui par Bonne Entente, coopération, etc., veulent bien s'occuper d'eux, leur faire des chemins, etc. Le Devoir ose dire "Ce cas semble fantastique!" Non, ce qui est fantastique, c'est l'ignorance, l'oubli, l'abandon depuis toujours d'une des plus riches régions de la province de Québec, par le commerce, l'administration et la finance de la province de Québec.

J.-B. D.

Licence de chasse et licence de pêche
Pour les résidents de la province de Québec
Cette question de la licence de pêche et de chasse a déjà été soumise plusieurs fois au public par les journaux français et anglais, mais beaucoup de gens ne sont pas au courant des raisons qui militent en faveur de cette loi projetée. Il a été proposé au gouvernement d'adopter une telle loi comme le meilleur remède possible au contrôle et à l'observation de nos lois de pêche et de chasse. Nous avons aussi constaté qu'un nombre très restreint de la population est contre cette licence, ce sont surtout ceux qui ne sont ni chasseurs ni pêcheurs, c'est-à-dire ceux qui ne sont pas au courant de la question du gibier et du poisson. Tous les vrais amateurs sont en faveur d'une licence. C'est d'ailleurs ce qui existe dans plusieurs provinces et dans presque tous les Etats américains.

Le but de cette licence est d'abord de créer un revenu qui sera employé exclusivement pour la protection du poisson et du gibier. Ce revenu permettrait aussi d'augmenter le nombre des officiers de pêche et de chasse, de choisir des hommes compétents, et de les bien rémunérer, afin qu'ils ne s'occupent que de la surveillance du territoire qui leur est assigné. Il est du plus important qu'un officier de pêche et de chasse soit absolument indépendant, qu'il ne soit obligé à personne pour se créer un revenu.

Cette licence sera aussi le moyen de contrôler les chasseurs et les pêcheurs, car ils devront produire leur permis quand un officier leur en fera la demande. Actuellement un garde-chasse rencontrant un étranger en forêt ou ailleurs, est forcé d'accepter le rapport qui lui est fait, qu'il soit véridique ou non, mais si ce chasseur ou pêcheur est obligé de produire une licence l'officier sait immédiatement à qui il a affaire, et si des infractions sont commises le coupable pourra plus facilement être retracé. Un autre angle très important à cette question qu'il faut aussi considérer c'est que de l'abondance de notre poisson et de notre gibier dépend la question du tourisme dans Québec, car on sait fort bien que les gens ne partent pas des Etats-Unis ou d'ailleurs pour seulement venir admirer nos montagnes et nos lacs, ils leur faut des amusements. On annonce à grands frais que nous avons la province la plus giboyeuse et la plus poissonneuse de l'Amérique (ce que je crois moi-même) que l'on prenne au moins le moyen de conserver ce que nous avons.

Cette licence pourrait aussi permettre au gouvernement de nommer des hommes compétents comme inspecteurs des gardes-pêche et gardes-chasse, car nous savons tous que des employés qui sont laissés à leur propre initiative et sans surveillance finissent très souvent par devenir de mauvais employés, c'est-à-dire dans ce cas-ci des braconniers et des plus dangereux, par la confiance que le public met en eux. Une autre raison en faveur de la licence de chasse tout particulièrement est celle-ci: Durant tout l'été, surtout durant les vacances on rencontre dans toutes les campagnes et même près des villes des jeunes gens armés de fusils de tout calibre, qui tirent tout ce qui se présente en fait d'oiseaux, simplement pour le plaisir de tirer du fusil et de tuer. Je sais que la plupart ne font pas cela avec mauvaise intention, mais il ne faut pas oublier que nos oiseaux chanteurs et insectivores disparaissent rapidement. Espérons que cette loi sera en vigueur à la prochaine saison de pêche et de chasse.

LEOPOLD PEPIN.

Service solennel pour le cardinal Bisleti
Jeudi, à 8 h. 30, heure avancée, un service solennel sera chanté au Monastère provincial du Bon-Pasteur par Mgr L.-A. Dubuc, P.M., pour le repos de l'âme de Son Eminence le cardinal Gaétan Bisleti, protecteur de l'Ordre de Notre-Dame de Charité du Bon-Pasteur d'Angers. Les bienfaiteurs et les amis de la communauté sont priés d'y assister.

Le cours d'histoire générale à la faculté des Lettres
L'ouverture des cours d'histoire générale aura lieu demain à 8 h. du soir, à la salle 214. M. Jean-Marie Nadau consacrera son premier cours à l'histoire et aux méthodes historiques. L'entrée est libre. Les élèves auditeurs qui désirent passer les examens et obtenir un certificat d'études ou diplôme régulier de la Faculté doivent acquiescer des droits d'inscription à la fin de l'année universitaire. Le public est invité.

Si vous voyagez...
adressez-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE "DEVOIR". Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies de paquebots, chemins de fer, autobus, ainsi qu'à l'assurance bagages et accidents, chaque mode de voyage, passeports, etc. Téléphone: 361-361.

Service solennel pour le cardinal Bisleti
Jeudi, à 8 h. 30, heure avancée, un service solennel sera chanté au Monastère provincial du Bon-Pasteur par Mgr L.-A. Dubuc, P.M., pour le repos de l'âme de Son Eminence le cardinal Gaétan Bisleti, protecteur de l'Ordre de Notre-Dame de Charité du Bon-Pasteur d'Angers. Les bienfaiteurs et les amis de la communauté sont priés d'y assister.

Service solennel pour le cardinal Bisleti
Jeudi, à 8 h. 30, heure avancée, un service solennel sera chanté au Monastère provincial du Bon-Pasteur par Mgr L.-A. Dubuc, P.M., pour le repos de l'âme de Son Eminence le cardinal Gaétan Bisleti, protecteur de l'Ordre de Notre-Dame de Charité du Bon-Pasteur d'Angers. Les bienfaiteurs et les amis de la communauté sont priés d'y assister.

Service solennel pour le cardinal Bisleti
Jeudi, à 8 h. 30, heure avancée, un service solennel sera chanté au Monastère provincial du Bon-Pasteur par Mgr L.-A. Dubuc, P.M., pour le repos de l'âme de Son Eminence le cardinal Gaétan Bisleti, protecteur de l'Ordre de Notre-Dame de Charité du Bon-Pasteur d'Angers. Les bienfaiteurs et les amis de la communauté sont priés d'y assister.

Service solennel pour le cardinal Bisleti
Jeudi, à 8 h. 30, heure avancée, un service solennel sera chanté au Monastère provincial du Bon-Pasteur par Mgr L.-A. Dubuc, P.M., pour le repos de l'âme de Son Eminence le cardinal Gaétan Bisleti, protecteur de l'Ordre de Notre-Dame de Charité du Bon-Pasteur d'Angers. Les bienfaiteurs et les amis de la communauté sont priés d'y assister.

Service solennel pour le cardinal Bisleti
Jeudi, à 8 h. 30, heure avancée, un service solennel sera chanté au Monastère provincial du Bon-Pasteur par Mgr L.-A. Dubuc, P.M., pour le repos de l'âme de Son Eminence le cardinal Gaétan Bisleti, protecteur de l'Ordre de Notre-Dame de Charité du Bon-Pasteur d'Angers. Les bienfaiteurs et les amis de la communauté sont priés d'y assister.

Service solennel pour le cardinal Bisleti
Jeudi, à 8 h. 30, heure avancée, un service solennel sera chanté au Monastère provincial du Bon-Pasteur par Mgr L.-A. Dubuc, P.M., pour le repos de l'âme de Son Eminence le cardinal Gaétan Bisleti, protecteur de l'Ordre de Notre-Dame de Charité du Bon-Pasteur d'Angers. Les bienfaiteurs et les amis de la communauté sont priés d'y assister.

Service solennel pour le cardinal Bisleti
Jeudi, à 8 h. 30, heure avancée, un service solennel sera chanté au Monastère provincial du Bon-Pasteur par Mgr L.-A. Dubuc, P.M., pour le repos de l'âme de Son Eminence le cardinal Gaétan Bisleti, protecteur de l'Ordre de Notre-Dame de Charité du Bon-Pasteur d'Angers. Les bienfaiteurs et les amis de la communauté sont priés d'y assister.

Service solennel pour le cardinal Bisleti
Jeudi, à 8 h. 30, heure avancée, un service solennel sera chanté au Monastère provincial du Bon-Pasteur par Mgr L.-A. Dubuc, P.M., pour le repos de l'âme de Son Eminence le cardinal Gaétan Bisleti, protecteur de l'Ordre de Notre-Dame de Charité du Bon-Pasteur d'Angers. Les bienfaiteurs et les amis de la communauté sont priés d'y assister.

Service solennel pour le cardinal Bisleti
Jeudi, à 8 h. 30, heure avancée, un service solennel sera chanté au Monastère provincial du Bon-Pasteur par Mgr L.-A. Dubuc, P.M., pour le repos de l'âme de Son Eminence le cardinal Gaétan Bisleti, protecteur de l'Ordre de Notre-Dame de Charité du Bon-Pasteur d'Angers. Les bienfaiteurs et les amis de la communauté sont priés d'y assister.

Service solennel pour le cardinal Bisleti
Jeudi, à 8 h. 30, heure avancée, un service solennel sera chanté au Monastère provincial du Bon-Pasteur par Mgr L.-A. Dubuc, P.M., pour le repos de l'âme de Son Eminence le cardinal Gaétan Bisleti, protecteur de l'Ordre de Notre-Dame de Charité du Bon-Pasteur d'Angers. Les bienfaiteurs et les amis de la communauté sont priés d'y assister.

Service solennel pour le cardinal Bisleti
Jeudi, à 8 h. 30, heure avancée, un service solennel sera chanté au Monastère provincial du Bon-Pasteur par Mgr L.-A. Dubuc, P.M., pour le repos de l'âme de Son Eminence le cardinal Gaétan Bisleti, protecteur de l'Ordre de Notre-Dame de Charité du Bon-Pasteur d'Angers. Les bienfaiteurs et les amis de la communauté sont priés d'y assister.

Service solennel pour le cardinal Bisleti
Jeudi, à 8 h. 30, heure avancée, un service solennel sera chanté au Monastère provincial du Bon-Pasteur par Mgr L.-A. Dubuc, P.M., pour le repos de l'âme de Son Eminence le cardinal Gaétan Bisleti, protecteur de l'Ordre de Notre-Dame de Charité du Bon-Pasteur d'Angers. Les bienfaiteurs et les amis de la communauté sont priés d'y assister.

Service solennel pour le cardinal Bisleti
Jeudi, à 8 h. 30, heure avancée, un service solennel sera chanté au Monastère provincial du Bon-Pasteur par Mgr L.-A. Dubuc, P.M., pour le repos de l'âme de Son Eminence le cardinal Gaétan Bisleti, protecteur de l'Ordre de Notre-Dame de Charité du Bon-Pasteur d'Angers. Les bienfaiteurs et les amis de la communauté sont priés d'y assister.

Service solennel pour le cardinal Bisleti
Jeudi, à 8 h. 30, heure avancée, un service solennel sera chanté au Monastère provincial du Bon-Pasteur par Mgr L.-A. Dubuc, P.M., pour le repos de l'âme de Son Eminence le cardinal Gaétan Bisleti, protecteur de l'Ordre de Notre-Dame de Charité du Bon-Pasteur d'Angers. Les bienfaiteurs et les amis de la communauté sont priés d'y assister.

Service solennel pour le cardinal Bisleti
Jeudi, à 8 h. 30, heure avancée, un service solennel sera chanté au Monastère provincial du Bon-Pasteur par Mgr L.-A. Dubuc, P.M., pour le repos de l'âme de Son Eminence le cardinal Gaétan Bisleti, protecteur de l'Ordre de Notre-Dame de Charité du Bon-Pasteur d'Angers. Les bienfaiteurs et les amis de la communauté sont priés d'y assister.

Service solennel pour le cardinal Bisleti
Jeudi, à 8 h. 30, heure avancée, un service solennel sera chanté au Monastère provincial du Bon-Pasteur par Mgr L.-A. Dubuc, P.M., pour le repos de l'âme de Son Eminence le cardinal Gaétan Bisleti, protecteur de l'Ordre de Notre-Dame de Charité du Bon-Pasteur d'Angers. Les bienfaiteurs et les amis de la communauté sont priés d'y assister.

Service solennel pour le cardinal Bisleti
Jeudi, à 8 h. 30, heure avancée, un service solennel sera chanté au Monastère provincial du Bon-Pasteur par Mgr L.-A. Dubuc, P.M., pour le repos de l'âme de Son Eminence le cardinal Gaétan Bisleti, protecteur de l'Ordre de Notre-Dame de Charité du Bon-Pasteur d'Angers. Les bienfaiteurs et les amis de la communauté sont priés d'y assister.

Service solennel pour le cardinal Bisleti
Jeudi, à 8 h. 30, heure avancée, un service solennel sera chanté au Monastère provincial du Bon-Pasteur par Mgr L.-A. Dubuc, P.M., pour le repos de l'âme de Son Eminence le cardinal Gaétan Bisleti, protecteur de l'Ordre de Notre-Dame de Charité du Bon-Pasteur d'Angers. Les bienfaiteurs et les amis de la communauté sont priés d'y assister.

Service solennel pour le cardinal Bisleti
Jeudi, à 8 h. 30, heure avancée, un service solennel sera chanté au Monastère provincial du Bon-Pasteur par Mgr L.-A. Dubuc, P.M., pour le repos de l'âme de Son Eminence le cardinal Gaétan Bisleti, protecteur de l'Ordre de Notre-Dame de Charité du Bon-Pasteur d'Angers. Les bienfaiteurs et les amis de la communauté sont priés d'y assister.

Greffier de la Couronne

Me N.-A. Millette succède à feu M. Ladouceur à Montréal

Québec, 15. — M. N.-A. Millette, C.R., ancien syndic du Barreau de Montréal, est nommé par le gouvernement provincial greffier de la Couronne pour le district judiciaire de Montréal. Le nouveau greffier remplace M. E. A. B. Ladouceur, qui a rempli cette charge durant de nombreuses années et qui est décédé il y a quelques mois.

Me Millette est né à Sainte-Anne de Sorel, comté de Richelieu, le 14 avril 1874. Après ses études au collège de Joliette et à la faculté de droit de l'Université de Montréal, il fut admis au barreau de la province en juillet 1899. Il fut membre du conseil du barreau de Montréal et du barreau de la province en 1913 et 1914. En 1931, il fut élu syndic du Barreau de Montréal. En 1900 au 85e régiment, unité d'infanterie rurale, il en fut nommé commandant avec le grade de lieutenant-colonel en 1920. Il obtint en 1922 la décoration de long service des forces auxiliaires coloniales de l'Empire britannique.

Le successeur de McMaster

Québec, 15. — Le gouvernement provincial a nommé M. le docteur R. H. Stevenson, de Danville, Qué., membre du comté protestant de l'Instruction Publique. Le docteur Stevenson succède à M. Andrew R. McMaster, ancien trésorier provincial décédé au cours de l'hiver dernier, et qui avait rempli cette fonction durant plusieurs années.

Dans l'Islet

Québec, 15. — M. Joseph Bileau va aujourd'hui à Saint-Jean Port-Joli, où il assistera à l'Exposition régionale de cette région. Il sera accompagné de MM. Bona Dusault, ministre de l'Agriculture, et Onésime Gagnon, ministre des Mines, de la Chasse et des Pêcheries.

Dans Gaspé

Québec, 15. — M. le Dr Camille Pouliot, député de Gaspé-Sud, de passage au Parlement, a déclaré que plusieurs fabriques d'huile de foie de morue ont repris leurs opérations depuis quelques semaines. Dimanche dernier, M. le curé de la Rivière-au-Renard a béni une petite usine du genre, à la sortie du village de la Rivière-au-Renard. Cette industrie, dont les portes étaient fermées depuis plusieurs années, a été réfectionnée et mise en opération par le laboratoire Nadeau de Montréal. M. le Dr Pouliot nous a déclaré aussi que le gouvernement de la province fait construire plusieurs chemins de colonisation dans son comté.

Le cours d'histoire générale à la faculté des Lettres

L'ouverture des cours d'histoire générale aura lieu demain à 8 h. du soir, à la salle 214. M. Jean-Marie Nadau consacrera son premier cours à l'histoire et aux méthodes historiques. L'entrée est libre. Les élèves auditeurs qui désirent passer les examens et obtenir un certificat d'études ou diplôme régulier de la Faculté doivent acquiescer des droits d'inscription à la fin de l'année universitaire. Le public est invité.

Si vous voyagez...

adressez-vous au SERVICE DES VOYAGES, LE "DEVOIR". Billets émis pour tous les pays au tarif des compagnies de paquebots, chemins de fer, autobus, ainsi qu'à l'assurance bagages et accidents, chaque mode de voyage, passeports, etc. Téléphone: 361-361.

MIGRAINE APRES MIGRAINE

LA VIE SPORTIVE

Les Royaux rencontrent les Orioles

Une pluie qui n'a cessé de tomber que tard hier après-midi a inondé le terrain du stade et obligé les Royaux et les Orioles de remettre à ce soir le début de leurs hostilités, aux éliminatoires pour la Coupe des Gouverneurs. Si la température le permet, la série commencera ce soir à huit heures trente.

La journée supplémentaire de repos n'a pas semblé faire changer d'idée aux deux équipes adversaires. Bucky Crouse, des Orioles, et Rabbit Maranville, des Royaux, se servaient tout probablement qu'ils avaient nommés pour la partie d'hier.

Le vétéran Harry Smythe — qui n'a participé qu'à une éliminatoire, il y a deux ans, lorsque les Royaux ont perdu la finale contre Syracuse après avoir remporté le championnat de l'Internationale — sera probablement au monticule pour les Monténaïsi, tandis que Crouse s'en tiendra peut-être à son premier choix, Carl Fischer, un autre gaucher.

Avec les gros canons du côté des Orioles et la puissance au monticule du côté des locaux, la série devrait être un duel chaudement contesté. Les Royaux ont sans contredit l'avantage sur les Orioles chez les lanceurs, avec Marvin Duke, Harry Smythe et Henry Johnson à opposer aux redoutables frappeurs de Baltimore. Le meilleur lanceur des Orioles est Pete Sivess, qui a terminé la saison avec 15 victoires à son crédit contre 5 défaites, tandis que Duke a triomphé 21 fois.

En dépit de leur réputation comme « défonceurs de clôtures », les Orioles ne comptent que trois réguliers qui ont terminé la campagne avec une moyenne de plus de 300. George Puccinelli a obtenu une moyenne d'environ 300, après avoir connu un mauvais début de saison, Abe Wright et Les Powers sont les deux autres. Smoky Joe Martin, le troisième but, a terminé la saison avec un pourcentage de 297.

A comparer à ceci, les Royaux offrent Paul Dunlap, 334, Irvine Effrey, 306, Bernie Cobb et Dave Harris, 302. L'avantage qu'ont les Orioles est que leurs frappeurs réussissent plus de coups à longue portée, tandis que Wright, 38, Powers, 21 et Woody Abernathy, 0. On peut donc pardonner à un lanceur qui se sent mal à l'aise lorsqu'il doit faire face à un tel rival.

La pluie d'hier a retardé d'une journée toutes les parties de la série. Les deux clubs joueront la deuxième partie demain soir, la troisième partie vendredi soir. La quatrième sera jouée samedi après-midi et la cinquième, si nécessaire dimanche. Si la série n'est pas terminée, les deux rivaux reviendront ici pour la sixième partie.

Les arbitres de la partie de ce soir seront Lou Jorda, Billy Kelly et «Chuck» Solodare.

Harry Smythe et Duke ont lancé plus de parties complètes que tous les autres lanceurs de l'Internationale. Smythe a commencé et terminé 24 joutes, et Duke, 23. Bill Ohlman, de Baltimore, a lancé 21 parties complètes.

Kilian et Vopel participeront aux six-jours du Forum

Gustav Kilian et Heinz Vopel, les deux cyclistes allemands, ont été venus à une entente avec John L. Chapman et ils participeront à la course de six jours du Forum, du 16 au 22 octobre.

Kilian et Vopel ont été à peu près invincibles depuis leur arrivée en Amérique. Ils ont gagné deux courses de six jours à New-York, deux à Chicago et une à Montréal, Ontario, Pittsburgh, Cleveland et London. Kilian et Vopel sont populaires partout où ils sont venus à l'œuvre, et les amateurs monténaïsi seront heureux d'apprendre qu'ils prendront part à la prochaine course du Forum.

Chapman tente toujours d'obtenir les services de Diot et Ignat, les deux français, mais ils n'ont pu venir à une entente encore. Chapman est anxieux de les faire partir à Montréal, mais ils demandent une garantie si élevée qu'il est douteux que John puisse les satisfaire.

Le "Big Six"

(Par la Presse Associée)
P. Ab Pts Cs. P.
Shringer, T. 124 482 120 187 388
Edwick, Ca. 136 548 101 206 376
Shrig, Yank. 135 499 124 179 359
Waner, Pir. 135 547 83 195 357
Arnett, Cub. 97 312 40 111 356
Maggio, Ya. 129 536 134 190 355

BASEBALL AU STADIUM

Ce soir, à 8 h. 30
Baltimore vs Royaux

Prix réguliers du soir
Pas de rabais pour les dames
Conformément aux règlements de la Ligue, les listes gratuites sont abonnées pour les séries de détail.

Le Newark a triomphé de Syracuse

Newark, 15 (P.A.) — Earl Cook, le jeune drolleur canadien, est venu à un cheveu près d'être le héros de la première joute des éliminatoires de l'Internationale hier, mais deux lancers malheureux qu'il a faits à la neuvième manche lui ont fait perdre la joute 2-1.

Deux circuits frappés par Joe Gordon et Jimmy Gleeson ont donné une fin dramatique à cette partie qui donne aux Bears de Newark une avance d'une joute à la série de 4 de 7, en semi-finale des séries pour la Coupe des Gouverneurs. Cook, qui est né à Lennoxville, Québec, et qui est une ancienne étoile des rangs amateurs de Toronto, n'avait accordé que 6 coups sûrs aux Bears lorsque ces deux circuits ont gâté sa brillante exhibition.

Il n'avait qu'un frappeur à retirer pour assurer une victoire 1-0, ayant disposé des deux premiers Bears qui lui avaient fait face à la 9e manche. L'arrêt-court Nolen Richardson a frappé une chandelle, Vito Tamulis, au bâton à la place de Joe Beggs, a été retiré au premier sur un roulant et il semblait que Syracuse allait infliger son 2e blanchissage de la saison au club qui a remporté le championnat du circuit avec une avance de 25 1/2 parties sur son plus proche rival.

Puis, «Flash» Gordon, les 2e but des Bears, a expédié le premier lancer de Cook par-dessus les estrades du champ gauche, égalant ainsi le résultat à 1-1. Jimmy Gleeson a suivi au marbre et il a laissé passer le premier lancer, qui était bas, Jimmy a attrapé le second coup, et la balle est allée retomber dans les estrades du champ droit.

Même s'il a perdu, Cook a été fort brillant. Ce n'est qu'à la 8e manche qu'un Bear a finalement réussi à atteindre le 3e but, et cela n'est arrivé que grâce à trois buts sur balles. Harry Craft a frappé l'autre circuit de la partie à la 5e manche, donnant aux Chiefs un avantage qu'ils ont conservé jusqu'à la dernière reprise.

Joe Beggs, la jeune recrue qui a remporté 21 victoires et n'a subi que 4 défaites au cours de la saison régulière, a été tout aussi efficace que Cook. Il n'a accordé que 6 coups à part le circuit de Craft, il a retiré 4 frappeurs au marbre et n'a donné qu'un but sur balles. Une petite foule d'environ 2,500 amateurs a assisté à la partie. La seconde joute de la série sera disputée ici ce soir. Le vainqueur rencontrera le survivant de la série Baltimore-Montréal, pour le droit de rencontrer le représentant de l'Association Américaine à la Petite Série mondiale.

SYRACUSE
Glossop, 2b. 4 0 0 0 2
Moser, c.d. 4 0 0 3 0
Porter, c.g. 4 0 0 1 0
McCormick, 1b. 4 0 1 1 1
Craft, c.g. 4 1 1 2 0
D. Moore, r. 4 0 0 6 1
Outlaw, 3b. 3 0 0 1 1
Joost, a.c. 4 0 2 5 4
Cook, l. 3 0 0 0 0
Totaux 34 1 7 26 9

NEWARK
Gordon, 2b. 5 1 3 0 3
Gleeson, c.g. 3 1 1 0 0
McQuinn, 1b. 4 0 0 18 1
Dahlgren, 3b. 3 0 1 0 3
Keller, c.d. 3 0 2 1 0
Seeds, c.c. 3 0 0 1 0
Hertsberger, r. 3 0 0 0 0
Rosar, r. 3 0 0 2 4
Richardson, a.c. 3 0 1 1 4
Beggs, l. 3 0 1 1 4
Tamulis, 1. 1 0 0 0 0
Totaux 32 2 8 27 15

z-A frappé pour Beggs à la 9e.
Syracuse 000010000-1
Newark 000000002-2

Sommaire — Erreur: D. Moore. Points produits par Craft, Gordon, Gleeson. Circuits: Craft, Gordon, Keller. Buts volés: Gordon, Keller, McQuinn. Double-jeu: Joost à McCormick. Laissés sur les buts: Syracuse 7, Newark 10. Buts sur balles de Cook 6, Beggs 1. Retirés au bâton, par Cook 4; Beggs 4. Mauvais lancer: Beggs. Arbitres: Van Graflan, Campbell et Swanson. Temps: 1:45.

Budge et Mako défaits en exhibition

Chicago, 15. — Le baron Gottfried von Gramm et Heiner Henckel ont prouvé hier après-midi leur victoire à Brookline, Mass., sur les Américains Budge et Mako n'était pas due à un hasard. Au club Onvontsila, ils ont répété la victoire qui leur valut le championnat américain à Brookline, au score de 9-7, 2-6, 7-5, 7-5.

Jadwiga Jedrejowska, de Pologne, et Gracyan Wheeler, des Etats-Unis, ont triomphé en deux sets de Marie-Louise Horne et Anita Lizana, dans une joute qui précéda la victoire des Allemands.

Gene Mako a défait Charles M. Jones, d'Angleterre, au pointage de 6-4, 6-4, et Wayne Sabin, substitut de l'équipe de la coupe Davis des Etats-Unis, a écrasé le sensationnel Charlie Hare par 6-1, 6-2.

Drummondville et Trois-Rivières doivent remettre leur partie

La pluie d'hier a forcé les clubs Trois-Rivières et Drummondville à remettre la quatrième partie de leur série de trois de cinq, pour le droit de rencontrer le Sorel à la finale pour le championnat de la Provinciale. Sorel a éliminé Granby à l'autre semi-finale. Le Trois-Rivières est confiant de terminer la série aujourd'hui. Il mène par deux victoires à une. La joute sera disputée aux Trois-Rivières et commencera à 4 h.

Félix Miquet et Tor Johnson au Forum ce soir

Deux géants européens en viendront aux prises dans l'arène du Forum ce soir, dans un match pour le droit de rencontrer le champion du monde, lorsque Félix Miquet, de France, et Tor Johnson, de Suède, se disputeront le combat principal de la soirée.

Miquet est un ancien protégé de Henri Deglane, l'ex-champion mondial, qui a payé les dépenses du voyage de Félix en Amérique. Lourd, mais rapide, Miquet a démontré la justesse du jugement de Deglane. Il est arrivé ici il y a quelques mois et il a disposé de tous ceux qui lui ont fait face. Le mieux qu'un lutteur a pu faire contre lui a été un match nul. C'est Ernest Powers qui a réussi le truc il y a quelques temps. Miquet réclame depuis son arrivée un match avec le champion. On lui a finalement promis que, s'il bat Johnson ce soir, il pourra faire face à Robert.

Tout comme Miquet, Johnson vient d'Europe, mais contrairement à Félix, il ne retournerait pas dans son pays s'il pouvait battre Miquet puis enlever son titre à Yvon Robert. Le géant suédois habite les Etats-Unis depuis quelques années et s'il devient champion, il défendra sa couronne en Amérique.

Les deux adversaires ont été pesés au Forum ce matin. Johnson pèse 355 livres et Miquet 240.

«J'enlèverai ses prétentions à Zarino», a clamé John Kalan, qui rencontrera le comte en semi-finale ce soir, dans un combat pour le championnat mondial des Ukrainiens.

Maurice Robert acquerra de l'expérience dans son match avec Joe Kojut, de Sudbury. Ce dernier aura un avantage de 10 à 15 livres sur le frère cadet du champion mondial, mais Maurice peut prendre soin de lui-même et cette différence de poids ne devrait pas lui causer beaucoup de soucis. «Maurice a besoin d'expérience plus que de toute autre chose», dit Emile Maupas. Ceci, avec le genre d'entraînement qu'il suit, en fera un sérieux aspirant au championnat.

Deux colosses se disputeront l'autre match au programme. Jerry Monaghan, qui pèse 245 livres, fera face à Bibber McConv, qui est lourd de 230 livres, dans un combat de 30 minutes ou une chute.

Le match final sera de deux de trois, limité à 90 minutes. La semi-finale sera d'une chute ou 30 minutes.

Tommy Farr à Montréal

Tommy Farr, champion de l'Empire britannique, qui vient arbitrer la rencontre entre Florian LeBrasseur et André Lneget, qui sera disputée au Forum, demain soir, est à Montréal. Le fameux boxeur qui a failli remporter le championnat du monde il y a une couple de semaines est arrivé par train de New-York, en compagnie de Babe Culnan, son nouveau gérant, qui a remplacé Ted Broadbribb.

La venue de Farr suscite presque autant d'intérêt que la rencontre principale. Tout Montréal semble anxieux de voir le boxeur qui devint fameux du jour au lendemain en affichant une telle résistance et une telle ténacité devant celui qu'on avait surnommé la Bombe Brune et qui faisait la terreur de tous les boxeurs de l'union à l'exception de Max Schmelling.

Florian LeBrasseur n'est pas encore à Montréal, parti de Boston lundi soir, il informe Armand Vincent, matchmaker des Entreprises Vincent, en route qu'il s'était arrêté à cause de la mauvaise température et qu'il ne repartirait que mardi matin. Vincent est sans nouvelles depuis mais est confiant de voir le Franco-Américain se rapporter à son bureau dès les premières heures ce matin.

Tous les autres boxeurs au programme sont à Montréal attendant le moment de monter dans l'arène. Vincent ne s'inquiète aucunement du retard de LeBrasseur et continue ses préparatifs comme si rien n'était tellement il est confiant que celui-ci sera ici ce matin.

Langlet est revenu du Cap Saint-Jacques hier et a été examiné par les médecins de la Commission athlétique qui l'ont trouvé dans la meilleure des conditions physiques. Il a perdu passablement de poids au cours de ses dernières exercices, et sa pesanteur, bien qu'elle soit toujours imposante, ne sera probablement pas aussi élevée qu'on aurait pu le croire il y a quelques jours.

Coups de circuit

Hier: Gehrig, Yankees; Johnson, Athletics; Ott, Leiber, Giants; Lombardi, Reds; Klein, Phillies; Ogorowski, Cardinals, un chacun.

Les meneurs: Di Maggio, Yankees, 42 Greenberg, Tigers, 35; Gehrig, Yankees, 34; Fox, Red Sox, 33; Ott, Giants, 31; York, Tigers, 31. Totaux, Américaine: 724; Nationale, 577. Total, 1,301.

Association américaine (Éliminatoires)

HIER: Minneapolis . . . 090030020 — 5 9 2
Columbus . . . 11333000X — 11 14 2
Wagner, Baker, Grabowski, Pettit et Peacock; Macon et Crouch.
Milwaukee . . . 200001200 — 5 8 3
Toledo . . . 001020010 — 4 10 1
Pressnell et Brenzel; Marberry et Reiber, Frankovich.

Le congrès aura lieu ici l'an prochain

White Sulphit Springs, 15 (P.A.) — La convention de l'Association nationale de boxe aura lieu à Montréal l'an prochain, a déclaré hier après-midi Sam Murbarger, d'Indianapolis, un des membres du Comité de la convention. La métropole du Canada a été favorisée par le vote. Six autres villes du continent réclamaient la convention.

Il fut décidé que les recettes de combats professionnels seraient taxées de 1 pour cent pour fonder un fonds pour venir en aide aux boxeurs sans ressources. Les souscriptions seront perçues pendant un an et ensuite on achètera un sanatorium où on pourra prendre soin des malades de la profession.

Le cas Schmelling-Louis a été discuté et l'Association a adopté une résolution suggérant que le champion s'engage, dans trente jours, à faire face à l'Allemand. Schmelling a été choisi comme le premier aspirant par l'Association. Il a déjà remporté un knock-out contre le nègre. La résolution dit qu'en tant que l'association est concernée elle ne reconnaîtra plus Louis comme champion s'il ne s'engage pas à faire face à l'Allemand.

L'Association a aussi critiqué l'attitude du promoteur Mike Jacobs au sujet des contrats qu'il a conclus avec James J. Braddock. L'Association s'est aussi prononcée contre les clauses de cinq ans qui font partie de ses ententes avec les boxeurs qu'il engage.

La Commission de New-York n'est pas affiliée avec l'Association nationale et par conséquent ne reconnaît pas ses arrêtés.

Le baseball

Internationale

Hier: — Série "A"
Newark 2, Syracuse 1.
Série "B"
Baltimore à Montréal, remise, terrain détrempé.
Le classement

	G.	P.	Pc.
Newark	1	0	1000
Syracuse	0	1	0000

Aujourd'hui: — Série "A"
Syracuse à Newark.
(Newark mène 1-0 dans la série de 4 de 7.)

Série "B"
Baltimore à Montréal 8h. 30 p.m.
(Première partie, série 4 de 7.)

Nationales

Hier: — New-York 12, Pittsburgh 2.
Pittsburgh 6, New-York 2.
Boston 9, Chicago 2.
Boston 4, Chicago 2.
St-Louis 9, Philadelphie 8 (14m).
St-Louis 1, Philadelphie 0 (arrêté à la 5e, obscurité).
Brooklyn 4, Cincinnati 2.
Brooklyn 11, Cincinnati 2.
Le classement

	G.	P.	P.C.
New-York	80	52	.606
Chicago	79	56	.585
Pittsburgh	72	63	.533
Saint-Louis	72	63	.533
Boston	68	67	.504
Brooklyn	59	74	.444
Philadelphie	54	80	.403
Cincinnati	51	80	.389

Aujourd'hui: — New-York à Pittsburgh.
Boston à Chicago.
Philadelphie à Saint-Louis.
Brooklyn à Cincinnati.

Américaine

Hier: — New-York 17, Cleveland 5.
Detroit 11, Washington 6.
Saint-Louis 11, Philadelphie 4.
Chicago à Boston, joutes plus tôt.

Le classement

	G.	P.	P.C.
New-York	89	43	.674
Detroit	80	54	.597
Chicago	76	59	.563
Boston	71	60	.542
Cleveland	71	62	.534
Washington	63	71	.470
Philadelphie	42	89	.321
Saint-Louis	40	94	.299

Aujourd'hui: — Cleveland à New-York (2p.)
Detroit à Washington.
Chicago à Boston.
Saint-Louis à Philadelphie.

Le tennis

Au club Outremont

Le tournoi-handicap annuel pour le championnat du club Outremont et la coupe donnée par M. le juge Jos. Archambault commencera cet après-midi, à 5 heures. Voici le tirage pour aujourd'hui:

5 heures: Paul Fontaine vs Dr Lucien Gélinas; Jean Guimond vs Pierre Thibodeau; Raymond Langevin vs Paul Létourneau; Georges Roy vs J.-G. Wayland; Roger Dusseault vs André Dusseault; C.-F. McLean vs Mlle Colette Cuddihy.

6 heures: Paul Pinard vs Paul Trudel; P. Murphy vs André Pontbriand; Rose Gallery vs Marc Forget; Georges Archambault vs Lou Evans; Bernard Archambault vs Mlle Brenda Cuddihy; Walter Foster vs Jean Saucier.

7 heures: F. Tanghe vs Dr J.-P. Renaud; Jimm Gallery vs D. Griffin.

8 heures: Cyril Cuddihy vs Yves Pelletier; Mlle Jeanne Savignac vs Marc Rivard.

9 h., Jerry Sullivan vs F.-C. Sutton; Guy Laframboise vs L.-P. Champagne.

Au club Stuart

Voici les résultats des matchs disputés hier au tournoi de doubles du club Stuart: Bodus-Reynolds 6-1, 6-2; Merritt-Banks battent

Wayland-O'Brien 6-0, 1-6, 6-1; Watt-MacNeil battent Astle-Martin 6-3, 6-1; Emard-Longtin battent Deschamps-Martin 6-2, 6-3; Jones-McDougall battent Sullivan-Richer 6-1, 6-2; Veysey-Baldwin battent Bleau-Gagnon 6-4, 6-4; Boyer-Cadotte battent Choquette-Brunet 61-8, 6-2, 8-6. Durlavage-Faubert battent R. et M. Lecavalier 6-0, 6-1.

LE TIRAGE

7 heures: Denis-Lalonde vs Fontaine-Dessaules; Jetté-Denis vs Amiot-McKercher.

8 heures: Emard-Longtin vs Mais-Ross; Watt-MacNeil vs Banks-Merritt.

9 heures: Jones-McDougall vs Dusseault-Gagnon; Barnard-Peters vs Easterbrook-Thomas.

10 heures: Faubert-Durlavage vs Cloghesy-Ridgway; Veysey-Baldwin vs Boyer-Cadotte.

Cercle Dollard Amateur

Le club de baseball C. D. A. a écrasé le Belmont par 19 à 1. Les gros canons du Cercle ont bombardé les lanceurs Schwartz et Paquette pour un total de 18 coups sûrs. C'était la 10e victoire du Cercle Dollard, de la Ligue Starr. Il a vaincu les clubs suivants: Rosemont, C. P. St-Philippe, Laiterie Canadienne et Pirates de Lachine.

Faits divers

Accident mortel à un séminariste de Montréal

M. l'abbé Oliva Tremblay succomba à un enfoncement du crâne — Ses compagnons blessés

Granby, 15. — M. l'abbé Oliva Tremblay, séminariste au Grand Séminaire de Montréal, a succombé à la clinique Dubé et Quenneville, à Granby, à un enfoncement du crâne qu'il s'est causé dans un accident d'automobile.

Au moment de l'accident, M. l'abbé Tremblay venait de Sherbrooke et se dirigeait vers Montréal avec M. l'abbé Gaston Bergeron, son confrère au Grand Séminaire et MM. Yvon Lancôt et Gérard Côté, de Sherbrooke.

Le conducteur de l'auto, M. Lancôt, perdit le contrôle de son volant lorsqu'un pneu se dégonfla. La voiture dérapa et frappa un camion qui venait en sens inverse. L'auto a été complètement démolie.

M. l'abbé Tremblay, grièvement blessé, a succombé une demi-heure après l'accident. M. Lancôt souffre d'un choc nerveux et de multiples coupures et M. l'abbé Bergeron, de plusieurs blessures.

Le Nouveau-Brunswick subit une violente tempête

Saint-Jean, N.-B. 15. — (C.P.) Le Nouveau Brunswick a subi hier l'une des pires tempêtes et l'un des vents les plus violents qui aient balayé la province depuis de nombreuses années. Des services de communication téléphonique ont été interrompus et la tempête a causé des dégâts de toutes sortes. Des arbres et des toits de maisons et de bâtiments ont été arrachés. Un petit navire de fret s'est échoué.

Les méthodes de la police doivent être modernisées

Me Noël Dorion, c.r., substitut du procureur général, a déclaré, aux membres de l'Association des chefs de police et de pompiers de la province de Québec, réunis à l'hôtel Windsor, qu'il est temps que l'on modernisât les méthodes de la police et qu'on lui donne un équipement scientifique.

Me Dorion a ajouté que le premier ministre de la province, M. Duplessis, avait parfaitement compris cette nécessité en entreprenant une réorganisation générale de la police provinciale. Les membres de la police, dit M. Dorion, ne doivent pas considérer leur tâche comme un simple métier qui les aide à gagner leur pain mais comme une véritable vocation qu'ils doivent servir de toutes leurs forces intellectuelles, ou ils doivent travailler ardemment pour protéger la société et servir la justice.

Le recrutement

Me Dorion a émis l'opinion qu'il faudrait réviser le système actuel de recrutement des membres de la police.

D'après le système de recrutement qui a été en honneur jusqu'ici, dit-il, on accorde trop d'importance aux qualités physiques des aspirants-policiers et pas assez aux qualités intellectuelles et au jugement. Les criminels se sont raffinés et sont devenus de plus en plus habiles et il faut que ceux qui les pourchassent aient la même habileté.

On ne peut pas négliger, aujourd'hui, les développements scientifiques qui se sont produits dans l'organisation policière. A Paris, entre autres villes, on attache une importance très grande aux qualités intellectuelles et aux aptitudes des aspirants-policiers, on a même fondé une école d'entraînement et de spécialisation pour eux-ci.

En terminant sa causerie, Me Dorion a rendu hommage au Dr Rosario Fontaine, chef du bureau médico-légal de la province à Montréal, une autorité en matière criminelle, non seulement au Canada mais dans toute l'Amérique.

Le colonel P. A. Piize, nouveau chef suprême de la police provinciale, qui assistait à la réunion, a dit quelques mots à l'auditoire. M. Piize a rappelé qu'il n'a pas encore pris officiellement ses fonctions mais que dès maintenant il demande à tous les membres de la police de coopérer avec lui pour rendre sa tâche plus facile. Il leur promet, par contre, son dévouement de toutes les forces et sa confiance.

Collision

Deux hommes ont été blessés dans un accident d'automobile survenu vers 9 h. 30 hier soir, au coin des rues Jeanne-d'Arc et Notre-Dame. Il s'agit de Louis Peters, 39 ans, 629, rue Chatham et de Sydovir Rasheytylo, 26 ans, 1984, rue Richardson; leurs blessures n'ont rien de grave. L'automobile, conduit par Clarence Hahn, qui lui-même n'a pas reçu de blessure, frappa un camion, rue Notre-Dame.

"J'aime un homme qui fume le Picobac"



"Quel délicieux arôme!" Telles sont les premières paroles qu'une dame prononce quand, non loin, un monsieur fume le Picobac. Car le Picobac a un parfum qui lui est propre, le parfum qui lui vient du riche Burley mûri au soleil. Et c'est le tabac à pipe qui se vend le plus au Canada, parce qu'il est toujours doux et frais à fumer dans la pipe!

Le Tabac
Picobac
IL A BON GOÛT DANS LA PIPE

Emment assés dans une BLAQUE HERMETIQUE COMMODE, 15c et dans une BOITE METALLIQUE "LOCK-TOP" d'une 1/2 livre, 50c

Trois ans de prison

Armand Racette, ayant plaidé coupable d'avoir tenté d'ouvrir un coffre-fort après avoir pénétré dans l'immeuble de la Swedish Separator Company, rue Notre-Dame ouest a reçu hier une sentence de trois ans d'emprisonnement devant le juge Langlois.

Accidents divers

A Jonquière

Le congrès de la C.T.C.C.

L'interdiction de l'entrée des organisateurs d'uni-
ouvriers étrangers — Une école de chefs ouvriers
— Fédération des cercles d'études — Contre la
propagande ministérielle en faveur de la loi des
salaires raisonnables — Le Conseil économique —
Pension de vieillesse à 60 ans — L'atelier fermé —
Les comités d'usine

Jonquière, 15 — Le congrès de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada prie instamment le gouvernement fédéral d'annuler la loi d'immigration de façon à interdire l'entrée au Canada à tout organisateur d'uni-ouvriers étrangers.

Le congrès a adopté plusieurs autres propositions dont voici l'essentiel sur chacune.

Les délégués de Hull ont proposé l'établissement d'une école normale de chefs ouvriers. Ils demandent un octroi de \$10,000 au gouvernement provincial pour réaliser ce projet.

Le congrès a approuvé le projet de fondation d'une Fédération des cercles d'études avec siège à Ottawa. Ce projet revenait à chaque congrès depuis plusieurs années.

Les salaires raisonnables
Dans une autre résolution, les travailleurs réunis à Jonquière ont prié le gouvernement provincial de cesser sa propagande en faveur de la loi des salaires raisonnables.

Voici le dernier paragraphe de la résolution en question: "Qu'il soit proposé et résolu à l'unanimité que demande soit faite au gouvernement provincial de cesser sa propagande en faveur de la loi des salaires raisonnables et de favoriser l'application de conventions collectives de travail, afin de donner aux ouvriers les véritables moyens de s'entendre avec les industriels, et que ces conventions soient signées et appliquées par les syndicats ouvriers, et non pas par les comités d'usine dont veut se servir le gouvernement actuel".

Conseil économique
Dans d'autres résolutions, les congressistes réclament une magistrature du travail, l'établissement immédiat du conseil économique, la pension de vieillesse à 60 ans, la formation d'une commission sur le prix de revient de l'industrie de la boulangerie.

Comités d'arbitrage
Dans la résolution relative aux comités d'arbitrage, on lit: "Attendu que dans la loi des différends ouvriers de la province, les conseils de conciliation et d'arbitrage ne peuvent être constitués qu'avec le consentement des parties en cause."

"Attendu qu'il faut au moins dix ouvriers intéressés pour que de tels conseils soient constitués, qu'il soit résolu: "Que le Congrès prie le gouvernement de la province de modifier cette législation en rendant ces conseils de conciliation et d'arbitrage obligatoires lorsque la partie ouvrière l'aura demandé, de plus que ces conseils puissent être rendus obligatoires pour tout employeur s'il a cinq employés ou plus à son emploi."

Au cours de l'année, le C.T.C.C. s'est affilié deux fédérations et dix-neuf nouveaux syndicats. Sous peu, la Confédération elle-même s'affiliera vraisemblablement à la Confédération internationale des syndicats chrétiens.

L'atelier fermé
La C.T.C.C. a réaffirmé hier qu'elle reste toujours favorable à l'atelier syndical fermé et qu'elle est prête à lutter pour défendre ce principe.

Le bureau confédéral a approuvé les démarches de ses officiers Charpentier et Gôté et il a approuvé aussi l'accord intervenu à Québec en règlement de la grève du textile.

Les comités d'usine
Le bureau confédéral a trouvé étrange l'initiative du ministère provincial du travail, qui fait constituer, dans diverses industries, des comités d'usine (shop committees) dans le but de leur faire négocier des conventions collectives de travail particulières. Il a représenté que les comités d'usine, lorsqu'ils ne relèvent pas des Syndicats ouvriers, sont de nature à nuire à la véritable organisation professionnelle, qui naturellement tend à cette fin.

Les cartels
Vers la fin de décembre 1936, le bureau confédéral, après avoir très sérieusement discuté la question, a décidé de suspendre pour un temps indéfini son cartel formé avec le congrès canadien du travail et à la Fédération canadienne du travail.

Au mois d'août dernier, le bureau confédéral a été de nouveau saisi de cette question des cartels et l'a particulièrement approfondie.

Adoptez
Les CAFÉS, THÉS et CONFITURES de J. A. DÉSAY
(Limitée)
Qualité supérieure
Montréal

La journée de 6 heures et la semaine de 5 jours de travail

OTTAWA, 15. (D.N.C.) — Le Congrès des métiers et du travail, en séance d'étude hier, a demandé au gouvernement fédéral de présenter au cours de la prochaine session une loi établissant la journée de six heures et la semaine de cinq jours de travail. La résolution stipule de plus que les salaires des employés devront être augmentés pour compenser les pertes résultant de la réduction des heures et des jours de travail.

Le 200^{ème} anniversaire du rattachement de la Lorraine à la France

Paris, 15 (Havas) — La ville de Nancy sera en fête dimanche prochain pour le deux centième anniversaire du rattachement de la Lorraine à la France. C'est en effet en 1737 que Stanislas Leszcynski, ancien roi de Pologne, fit son entrée dans la capitale de la Lorraine. Et après sa mort en 1766, la duché de Lorraine fut rattaché à la couronne de France. Les 18 et 19 septembre toute la ville de Nancy et la région lorraine fêteront cette date historique. Un grand cortège costumé parcourra les rues de la ville évoquant les principaux événements de l'histoire lorraine.

Nouvelle chute du franc

Le fonds de stabilisation se retire du marché

Paris, 15. — (S.P.A.) — Le franc français est descendu aujourd'hui sous le poids des ventes, et non soutenu par le fonds de stabilisation il est tombé à 28.65 au dollar des Etats-Unis, ou 3.49 cents.

Le fonds de stabilisation, après avoir perdu des sommes considérables en tentant d'enrayer la chute, s'est de nouveau retiré du marché et a laissé le franc virtuellement libre de trouver lui-même son niveau.

Le franc était coté à 28.30 au dollar, et à 139.90 à la livre sterling, à 10 h. 25 du matin. A 11 heures, il était descendu à 28.65 au dollar et 142.00 à la livre. En fermeture, il était coté à 28.04 au dollar et 138.80 à la livre.

La baisse d'aujourd'hui a été la plus forte depuis plus de dix ans. La cote de 28.65 au dollar est un nouveau bas depuis la dévaluation. Des autorités en finance disent que le fonds de stabilisation a décidé de donner plus de liberté au franc. Elles prédisent que le franc touchera même 30 au dollar et 150 à la livre, ce qui le réduirait à 3.33 cents.

En Ontario
M. Manion entre en campagne

Le parti conservateur retient ses services d'ici la fin de la campagne électorale

Une enquête sur les gros héritages

Ottawa, 15 (D.N.C.) — M. R. J. Manion, ancien ministre des Chemins de fer dans le cabinet Bennett, a quitté la capitale hier pour participer à la campagne électorale en faveur du parti conservateur. Les services de M. Manion ont été retenus par le parti d'ici la fin de la campagne électorale. Il portera la parole dans les principaux centres de la province mais il s'occupera surtout des élections dans les comtés de Huron-nord et de Huron-sud.

L'entrée de M. Manion dans la campagne soulève ici beaucoup d'intérêt à raison du fait qu'il est catholique. On sera curieux de savoir comment il justifiera l'attitude de M. Earl Rowe au sujet des écoles séparées. C'est peut-être pour influencer le vote catholique de la province que le parti conservateur lui a demandé de prendre part à la campagne.

Ottawa, 15 (D.N.C.) — Les fonctionnaires du service provincial des droits sur les héritages, ont commencé à faire une enquête régionale sur les gros héritages de ces dernières années. On dit même que dans plusieurs cas les héritages présumés sont terminés. S'il y a lieu, le gouvernement provincial interdira des poursuites. On sait que les droits sur les héritages jouent un rôle prépondérant dans la campagne électorale qui bat son plein dans la province.

Les comptes de banque abandonnés
Trois requêtes du gouvernement provincial pour 76 nouvelles réclamations

Le gouvernement provincial a présenté hier en Cour de pratique trois nouvelles requêtes dans lesquelles il demande la possession de 76 comptes de banque abandonnés, dont les crédits vont depuis \$1.15 jusqu'à \$497.25, et dont le total est d'environ un million de piastres. La plupart des comptes sont de moins de \$10.

L'avocat qui représentait le procureur général a expliqué au juge Faure-Surveyer que la Couronne n'a pas l'intention de demander un jugement immédiat sur ces causes, mais que le travail de préparation pour ces 76 réclamations a été fait il y a deux ans, et qu'on a jugé bon de faire un pas de plus et de les présenter devant la cour. Le procureur général est toujours disposé à attendre le jugement sur les quatre causes types, qui sont en instance, avant de procéder sur ces 76 réclamations et sur quelque 80 autres déjà produites. Le juge a pris les requêtes en délibéré, acceptant de surseoir à son jugement jusqu'à la décision sur les causes types.

"Notre survivance française"
"Notre survivance française", la dernière brochure de R. P. Alexandre Dugré, S.J., se vend 5 sous l'exemplaire, \$0.50 sous la douzaine, \$3 le cent, franco, au Service de Librairie du "Devoir", 430, rue Notre-Dame est, Montréal.

Le grenat
Ottawa, 15. — Le grenat broyé, criblé et de taille convenable sert à fabriquer des papiers et des tissus couverts d'une couche d'abrasif, employés à des usages spéciaux dans un certain nombre d'industries. Les 140 tonnes environ de grenat préparé consommées au Canada sont importées en grains classés, car il n'y a pas de production canadienne. On a essayé de produire au Canada des grains de grenat convenant aux usages industriels, mais on n'a pas donné suite aux essais, en partie parce que le grenat est très restreint, et en partie parce qu'on n'a pas trouvé de matière première convenable et accessible en quantité suffisante. Au cours de l'année, plusieurs échantillons de grenat prélevés en différents endroits ont été envoyés aux laboratoires du Bureau des Mines, ministère des Mines et des Ressources, et soumis à des essais de concentration et d'abrasion, mais on n'en a pas trouvé d'équivalent à la qualité en usage dans l'industrie.

Léon Degrelle: L'HOMME QUI REMUE LA BELGIQUE
par Robert BRASLACH
La jeunesse de Léon Degrelle. Qu'est-ce que le Rexisme? Degrelle vivant.
Brochure de 85 pages
Au comptoir ou par la poste 25
SERVICE DE LIBRAIRIE DU "DEVOIR"
423 N.-D. est, Montréal

La lettre des évêques espagnols
ELLE PARAÎTRA DANS LA COLLECTION DU "DOCUMENT" — IL FAUT LA REPANDRE A PROFUSION — DONNEZ TOUT DE SUITE VOS COMMANDES

La lettre des évêques d'Espagne à leurs collègues du monde entier, dont l'importance est capitale, paraîtra bientôt en brochure, sous couverture de papier fort, dans la collection du "Document". Ce sera le moyen de lui assurer, par delà la publication dans le journal, une diffusion nouvelle et considérable. Or il importe que cette pièce soit connue du plus grand nombre de gens possible; car, partout, elle dissipera des erreurs et, rétablira la vérité.

Que tous ceux qui veulent participer à cette salutaire propagande veuillent donc bien adresser — et le plus tôt possible — leurs commandes au Service de Librairie du "Devoir", 430, rue Notre-Dame est, à Montréal. Les commandes seront exécutées dans l'ordre de leur réception. Prix: 10 sous l'exemplaire, \$1.00 la douzaine (franco). Au cent, \$7.00, (et non point \$7.50, comme il a été dit par erreur); au mille, \$50 (port en plus dans les deux cas). Toute commande à l'unité et à la douzaine doit être accompagnée d'une remise correspondante.

Au Groënland

La mine de cryolite

Cette cryolite s'unit à la bauxite de la Guyane anglaise, à Arvida et à Shawinigan, pour donner l'aluminium — Les conditions sociales du mineur d'Ivigut comparées à celles du pêcheur de morue français

Causerie du commandant de la "Vil-le d'Ys" à la Chambre de commerce française

Un déjeuner-causerie de la Chambre de Commerce française du Canada a eu lieu mardi, au Club Mount Stephen, en l'honneur du Commandant et des officiers de l'Aviso Ville d'Ys.

A l'issue du déjeuner, le Commandant Emmanuel a prononcé une très intéressante causerie, faisant suite en quelque sorte à celle qu'il fit l'an dernier sur le Groënland. Il a étudié cette fois l'établissement minier d'Ivigut dans le Groënland sud et comparé les conditions sociales du mineur d'Ivigut et du pêcheur de morue français.

Ivigut possède le seul gisement connu de cryolithe, fluorure double d'alumine et de sodium, fondant dans la métallurgie de l'aluminium. La production annuelle est d'environ 20,000 tonnes dont une part importante vient au Canada. Grâce à l'électricité née des chutes du Saguenay et du Saint-Maurice, la bauxite de la Guyane Anglaise s'unit à la cryolithe du Groënland à Arvida et Shawinigan pour donner l'aluminium qui, peut-être, passera encore l'océan pour servir quelque part en Europe à la fabrication d'ustensiles de toutes sortes.

Ivigut n'est pas un port libre mais une concession privée. Le personnel ne dépend que de la société des mines et il n'est pas forcément danois; ainsi le directeur est Suédois. Il y a en tout une centaine de personnes dont 11 ingénieurs et leurs familles et 75 ouvriers sans leur famille.

La mine est close en hiver de novembre à avril; 50 ouvriers sont alors renvoyés en Europe. Le climat d'avril à novembre n'a rien d'excessif et est considéré comme très sain.

La mine est un tron à ciel ouvert, profond de 300 pieds; la cryolithe affleure, est détachée au marteau pneumatique sans précautions spéciales, montée au niveau du sol par des bennes, mise en tas sur le quai voisin et embarquée comme du charbon.

La semaine de travail est de six jours de 11 heures chacune. Les 11 heures sont séparées en 4 tranches encadrées de repas.

Le salaire horaire normal de l'ouvrier est élevé sans doute, à cause de l'exil imposé, soit de 8 à 10 dollars. Il rentre au pays chaque hiver avec 1,800 à 2,000 dollars, car il n'a pu rien dépenser à Igivut.

Cet heureux résultat n'est pas dû à la technique de l'ouvrier. C'est simplement une incidence des contrats sociaux sur un terrain économique où la loi de la concurrence ne joue pas.

L'ingénieur vivant avec femme et enfants dans des conditions de confort normales arrive à économiser en fin d'année quelques 500 dollars.

Combien est différente la situation du pêcheur de Terre-Neuve, qui, contre vents et marées, courants et brumes, doit dans son doris aller poser et relever ses lignes deux fois par jour, vider et nettoyer ses morues, sans limite pour ainsi dire à ses heures de travail, car alors il se brimerait lui-même en retardant le retour du bateau, donc son salaire.

Le pêcheur gagne à peine sa vie. Au bout de 7 mois de campagne, son bateau enfin plein, il peut remettre le cap sur St-Malo, il risque d'avoir peine pour rien si les cours de la morue sont bas. Il devra alors se contenter de l'avance reçue au départ en campagne avance sur laquelle il aura dû s'équiper et qui montait péniblement ces années-ci vers 6,000 ou 7,000 francs, moins de 300 dollars. Tout cela parce que la morue est un article sur lequel s'exerce en maîtrise la loi de la concurrence économique brutale.

M. Emmanuel conclut que le mineur, ou l'ouvrier d'Ivigut, tout exilé qu'il soit au Groënland, ne connaît pas son bonheur d'être au service d'une société qui extrait du sol un produit qu'elle est seule à posséder et d'être régi par une loi sociale aveugle et rigide, qui trouve là un terrain d'élection pour se développer sans obstacles économiques d'aucune sorte... C'est un cas unique au monde, sans doute.

Etaient présents à ce déjeuner: le commandant Emmanuel et quatre officiers de la Ville d'Ys, M. R. Turck, consul général de France, et M. Charles et Priestly, consuls de France; M. Henry Lefèvre, président de la Chambre de commerce française; MM. D. Barrias, P. Barrias, C.A. Bourgeois, G. Boussion, G. Brassart, Breton, M. Charlois, J.-L. Davignon, A. Décaré, H. Dolis, R. Falvre, B. Gobel, A. Hada-

ACHÈTE BIEN QUI ACHÈTE CHEZ

DUPUIS

Vente de dictionnaires
Prix spéciaux

Venez ou téléphonez: Plateau 5151 — local 202

PETITS DICTIONNAIRES

"LAROUSSE"

sous la direction de Paul Augé.

Spécial, .69
jeudi, .69
chacun, .69

- vocabulaire moderne de la langue française.
- précis de grammaire avec conjugaisons des verbes
- solécismes et barbarismes à éviter
- dictionnaire des noms propres.

Venez ou téléphonez votre commande
Plateau 5151 — local 202

Dictionnaires 'Mame'

AVEC SUPPLEMENT SUR LE CANADA.

51,000 mots, un prix spécial, .98
jeudi, chacun, .98

Nombreuses illustrations, cartes et tables encyclopédiques. Un dictionnaire moderne, universel à ce prix spécial...

AIGUISOIRS "GEM"

Pour la maison, pour le bureau, pour l'école — chacun, .69

Couteau acier solide. Réceptacle celluloïd. Se fixe à un mur ou un bureau.

DUPUIS — rez-de-chaussée (contre)

Dupuis Frères
A.-J. DUGAL, g.-g., et St.-g.
ALBERT DUPUIS, président,
ARMAND DUPUIS, sec.-g.

mar, J.-P. Kempf, M. Louis, A. Monette, Ch. Monestruel, J. Nolin, M. Nougier, M. Parizeau, B. Robert de Massy, R. Robic, B. de Roussy de Sales, M. de Roussy de Sales, M. Roux, A. Tarut, E. Tétreau, amiral Thouroude.

Contrats fédéraux
Pour Boucherville, Bergeronnes, L'Islet, Ste-Martine, Rimouski, Sorel et Contrecoeur

Ottawa, 15 (G.P.) — Le ministère des Travaux publics a annoncé hier soir que vingt contrats d'une valeur totale de \$827,305 ont été accordés. En voici quelques-uns: La Doromastie Asphalt Limited, de Montréal, construira à Boucherville, un mur de protection en béton; \$7,446. MM. Napoléon Fournier et Alp. Montminy, le premier de Cap-Saint-Ignace et le second de St-François, construiront un quai à Bergeronnes; \$12,989. Un contrat pour l'aménagement intérieur d'un édifice public à l'Islet a été accordé à MM. Henri Lemelin et Joseph Lacroix, de St-Romuald; \$648. MM. Lemelin et Lacroix ont aussi obtenu le contrat de l'aménagement d'un édifice public à Ste-Martine; \$778. La General Dredging Contractors, Limited, de Montréal, a obtenu un contrat de dragage à Rimouski; \$135,800. M. Edouard Gauthier, de Sorel, a obtenu le contrat de la construction d'un nouveau toit d'un édifice public; \$7,044. La Southern Working, Limited, de Montréal, a obtenu un contrat pour des travaux de protection à Contrecoeur; \$19,296.

Avez-vous besoin de bons livres? Adressez-vous au Service de Librairie du "Devoir", 430 Notre-Dame est, Montréal.

"Le Secret du Camélia"
Notre nouveau feuilleton

"Le Secret du Camélia", le feuilleton dont le "Devoir" commencera demain la publication est, ainsi que l'indique son titre, un émouvant récit d'aventures, que traverse, comme il convient dans les feuilletons, une histoire d'amour. Il y a donc là de la matière pour tous les goûts.

Retenez le "Devoir" de jeudi et des jours suivants.

STIMULE ET RAFRAICHIT
FORMULE RENOMMÉE
12 ONCES
5¢
Pepsi-Cola
UN BREUVAGE PÉTILLANT PORTIFIANT
RAFRACHISSANT ET SAIN
VAUT 2 FOIS SON PRIX